# Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

# Rapport annuel d'activités 2021



Connaître - Protéger - Informer - Animer



# Table des matières

No	otre	projet associatif	4
Le	Cor	nseil d'Administration en 2021	5
L'équ	uipe	salariée	5
Le	mo	t du Président	6
A1. <i>A</i>	۱mé	lioration des connaissances sur les Mammifères sauvages de France	8
A1	L-1 :	Atlas sur les Mammifères sauvages	9
	0	Atlas des Mammifères de France	9
	0	Atlas européen des Mammifères	9
A1	L-2 :	Acquisition de connaissances sur les Mammifères sauvages de France	9
	0	Projet Œil de Lynx	9
	0	Enquête "Chat domestique et biodiversité"	10
	0	Dossier Putois	11
	0	Le travail sur les ESOD	13
	0	Enquête Crocidure	12
	0	Le guide des techniques d'inventaires des Petits et Moyens Mammifères	14
	0	Programme d'épidémio-surveillance de la rage chez les Chiroptères	14
	0	Etude génétique de la Grande noctule	14
A1	L-3 :	Observatoire National Mammifères - ONM	16
	0	Mise à jour de la répartition de la Loutre d'Europe	17
	o d'hi	Mise à jour des effectifs nationaux et des cartes de répartition métropolitaine des sites ibernation et de parturition pour 27 espèces de chiroptères	17
	o chir	Recommandations pour la saisie des données de comptage et de caractérisation des gîtes à optères	18
A1	L-4 :	Partage et validation des connaissances	18
	0	Base de données bibliographiques	18
	0	La liste de référence des Mammifères de France	18
	0	La banque de données biologique Loutre	19
A2. P	rote	ection des Mammifères sauvages de France	20
A2	2-1:	Participation aux politiques publiques dédiées aux Mammifères sauvages de France	21
	0	Plan National d'Actions Loutre	21
	0	Vers un Plan National d'Actions en faveur du Lynx	23
	0	3ème Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (2021-2031)	24
	0	Plan National d'Actions Chiroptères	24
	0	Eurobats	25
A2	2-2 :	Interventions en faveur des Mammifères sauvages de France	
	0	Expertises sur les politiques publiques	25

0	Expertises socioprofessionnelles	. 26
0	Actions juridiques	. 26
0	Actions de sauvegarde	. 27
A.3 Sens	sibilisation et Information des différents publics en faveur des Mammifères sauvages de France	. 30
A3-1 :	Actions à destination du grand public	. 31
0	Nuit de la Chauve-souris	. 31
0	Printemps des Castors	. 31
0	Journée internationale du Lynx	. 32
0	Fête de la Nature	. 33
0	Festival de Ménigoute	. 33
0	Colloque Castor de Dole	. 33
A3-2 :	Actions à destination du réseau associatif	. 35
0	Colloque national SFEPM	. 35
0	Rencontres nationales chiroptères de la SFEPM	. 35
0	Rencontre Médiation Faune Sauvage	. 35
A.4. Vie	associative	. 40
A4-1 :	Coordination des réseaux SFEPM	. 41
0	Groupe national Loutre	. 41
0	Groupe Petits et Moyens Carnivores	. 41
0	Groupe Petits Mammifères	. 41
0	Groupe national Chiroptères	. 42
A4-2 :	Participation à l'action des réseaux nationaux	. 42
0	CAP Ours	. 42
0	CAP Loup	. 42
0	UICN France	. 42
0	Réseau National d'Echouages	. 43
0	Réseau ONF Mammifères	. 43
0	Club des 14	. 43
0	Eurolynx	. 43
A4-3 :	La vie de l'association	. 43
0	Les réunions de CA	. 43
0	L'Assemblée Générale	. 44
0	Les outils et publications développés par l'association	. 44
0	La situation des adhérents	. 47
A4-4 :	Le budget 2021	. 47
0	Comptes de résultats SFEPM	. 47
0	Bilan financier SFEPM	. 48
0	Répartition des charges en fonction des thématiques	. 49
Liste des	s principales publications de 2021 faites par des membres de la SFEPM	. 50

# Notre projet associatif

L'association « Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères » a pour objet la promotion, la connaissance et la protection des Mammifères sauvages et de leurs habitats sur tout le territoire national, métropole et Outre-mer. Née de la réunion, le 11 décembre 1977, d'une poignée de naturalistes, et soutenue par quelques mammalogistes chevronnés, ayant pour objectif initial de rédiger le premier atlas des mammifères sauvages de France (publié en 1984), elle a été créée officiellement le 03 mars 1978 et en est aujourd'hui à sa 44ème année d'existence (43ème légale). Elle vient de tenir sa 42ème Assemblée générale par visioconférence.

Sa philosophie d'action est basée sur la conservation des espèces de Mammifères sauvages par la connaissance, en préservant leurs capacités d'évolution dans un monde en changement, en mettant cette connaissance au service à la fois de la préservation d'espaces de naturalité et de l'amélioration de la cohabitation Mammifères – Homme. Toutefois, si notre société souhaite conserver ces espèces et cette naturalité, les réponses techniques ne sont pas toujours suffisantes per se. En effet, vivre avec ou à côté des Mammifères sauvages passe par l'aménagement du territoire, la modulation des pratiques et usages, l'intervention dans les domaines législatif et juridique, ainsi que l'éducation du public. On doit donc tenir compte aussi des aspects économiques, sanitaires, esthétiques, culturels et éthiques. Le lien social que représentent les associations d'étude et de protection de la nature dans notre société civile est alors un maillon pertinent entre toutes les étapes nécessaires dans cette démarche. Aussi, la SFEPM développe-t-elle son action autour de quatre axes :

- la connaissance : par la réalisation (ou la participation) d'atlas, d'études, la gestion de banques de données, la publication d'articles et d'ouvrages scientifiques, initiés par ses adhérents ou à la demande de partenaires extérieurs ... A ce titre, l'association tient à jour la liste des Mammifères sauvages de France et l'actualise en fonction de l'évolution des nouvelles découvertes d'espèces et de la taxonomie, et développe (entre autres) un portail de mise à disposition des données et d'informations de toutes natures sur les Mammifères issues de tout le monde associatif;
- la protection : par la rédaction et/ou la mise en œuvre de programmes ou plans d'actions en faveur d'une espèce ou d'un groupe d'espèces, par l'expertise (pour le compte des institutions, des collectivités ou de particuliers) de l'état de conservation des espèces et de leurs habitats en lien avec les activités humaines, par la soumission —spontanée ou sur demande- d'avis quant aux politiques et textes nationaux régissant le statut des espèces et la cohabitation avec les Mammifères ... Le cas échéant, l'association peut porter plainte ou se porter partie civile quand des faits constatés de destruction ou d'insuffisance d'action le nécessitent ;
- l'information et la sensibilisation du public : qu'il s'agisse de naturalistes adhérents, du grand public ou des partenaires socioprofessionnels et autres. A ce titre, elle entretient et met à jour une base bibliographique, ouverte à tous, rédige des documents traitant des Mammifères sur le territoire national, participe à des manifestations ou en organise (évènementiels annuels et autres) ;
- l'animation (et la participation à) de réseaux de partenaires associatifs et institutionnels pour la définition de politiques et actions communes, l'échange d'informations et d'expériences et la mise en place de réserves et refuges en faveur des Mammifères.

La SFEPM est agréée au titre de la protection de la nature au niveau national (son renouvellement est survenu le 26 octobre 2021 pour une période de 5 ans). Elle a été habilitée à prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives nationales par l'arrêté du 12 septembre 2014. Elle est membre d'Eurobats, de BatLife ainsi que de la FFSSN et de Pays de l'Ours-Adet, mais n'est plus membre de l'UICN Comité français ni de FNE. La question de la ré-adhésion à ces associations nationales s'est posée et un dossier de ré-adhésion a été déposé auprès de FNE Réseau biodiversité.

# Le Conseil d'Administration en 2021

Bureau pour l'année 2021

Président : Christian ARTHUR Vice-président : Frédéric LEBLANC

Secrétaire : Gérald LARCHER / Secrétaire-adjoint : Thomas RUYS Trésorier : François COLAS / Trésorier-adjoint : non pourvu

**Administrateurs** 

Collège des adhérents individuels :

ARTHUR Christian BENHAMMOU Farid COLAS François DARINOT Fabrice

De LACOSTE Nathalie

DROUILLY Marine GRESSE Carine

onesse conne

JACQUES Hélène

LARCHER Gérald

LEBLANC Frédéric

**MUXART Virginie** 

**RIGAUX Pierre** 

**RUYS Thomas** 

Collège des associations:

Cistude Nature, représentant : PONS Jean-Baptiste

Groupe Mammalogique Breton, représentant : SIMONNET Franck

Groupe Mammalogique Normand, représentant : LEBOULENGER François

Société d'Histoire Naturelle d'Autun, représentant : LERAT Damien

Collège des secrétaires nationaux :

Coordination Nationale Chiroptères : GIRARD Lilian / CHAUVIN Hélène

**Groupe Loutre: SIMONNET Franck** 

Groupe Petits & moyens Mammifères: LEBOULENGER François

Membres d'honneur : FAYARD Armand MOUTOU François

# L'équipe salariée

BAGHI Romain pour l'ONM

BURLAUD Rébecca et REZER Antoine pour le projet Œil de Lynx

DUNAND Mélanie pour la médiation faune sauvage

HANSER-MASSON Marie pour le Plan National d'Actions sur la Loutre d'Europe

PAPERIN-CARILLO Fanny pour l'ONM et les missions Chiroptères

PAIN Dominique pour la communication et la vie associative

SAVOURÉ-SOUBELET Audrey pour l'Atlas des Mammifères et l'évaluation des petits et moyens Mammifères FERRAND Léa stagiaire MS2, de mars à aout, pour la révision du protocole de suivi de la répartition de la Loutre d'Europe, embauchée en sus 1 mois en septembre

Au total, en 2021, l'équipe salariée a ainsi compris 9 personnes au maximum, pour un équivalent temps plein de 7,4 ETP annuels.

# Le mot du Président

L'année 2021 a été à nouveau particulière et a eu un impact sur le fonctionnement courant de la SFEPM, avec 5 salariés sur les 9 en télétravail dans toute la France, ce qui a compliqué le fonctionnement de l'équipe et les relations salariés-administrateurs, tout en ne facilitant pas la tâche pour nos salariés à Bourges. Néanmoins, au plan technique, on peut noter un volume d'activités supérieur (en lien avec l'augmentation de l'équipe) et davantage de thèmes couverts. Au plan comptable, un bilan financier de nouveau positif avec un excédent, mais une gestion de trésorerie de plus en plus en flux tendu.

Les Petits Mammifères poursuivent leur renouveau en 2021 : l'enquête Crocidures continue, un programme d'étude des espèces cryptiques démarre, la rédaction d'un guide d'inventaire a débuté, un stage de formation à destination de l'ONF a eu lieu, les Rencontres nationales Petits et Moyens Mammifères se sont tenues en visioconférence, ce qui est moins convivial, mais elles ont quand même permis de regrouper près de 200 personnes à un moment donné. Les communications seront publiées début 2022 dans un numéro spécial d'Arvicola.

L'animation des PNA Loutre et Chiroptères s'est poursuivie, avec pour le premier une relance du dossier Loutre et pisciculture, important pour améliorer la cohabitation avec l'espèce. Les autres dossiers, collecte de cadavre, banque de données biologiques, qui dépendent en partie de la bonne volonté de nos partenaires, sont toujours plus délicats à mettre en œuvre. L'année 2021 a vu toutefois une bonne réflexion sur le protocole de suivi de la répartition de la Loutre, qui devrait s'appliquer en 2022. Pour cette espèce un bilan des actions entreprises -et réalisées- en régions depuis 2019 devra être fait en 2022. Pour les Chiroptères, un important travail de standardisation méthodologique des comptages et des priorités de conservation a été entrepris en 2021, en lien avec l'agrégation des données au sein de l'ONM, ce qui devrait nous permettre par la suite un bilan plus facile de l'état de conservation de ces espèces. Sur ces espèces, l'action de la SFEPM est moins « visible » mais se concrétise par un travail de fond en réseau. C'est aussi en ce sens que l'association, en lien avec le laboratoire de la rage de l'ANSES-Nancy, a poursuivi son rôle de surveillance de la rage.

Le réseau de surveillance du lynx commence à se construire (bon exemple de la complémentarité technique que le monde associatif peut apporter au suivi « officiel » de cette espèce conduit par l'OFB), nos actions de communication se poursuivent, malgré le retard pris par le PNA Etat, toujours pas édité ni validé. Le dossier Putois a été poursuivi avec la rédaction d'un plan national de conservation ... qui ne sert à rien puisque l'Etat ne bouge pas. Il faut continuer le combat, mais comment ? Notre analyse de la situation des ESOD a commencé à se concrétiser en 2021 grâce au groupe de travail Petits et Moyens Carnivores. Il doit aboutir en 2022 et permettre aux associations naturalistes d'influer localement et nationalement sur la nouvelle liste des ESOD qui doit être éditée par le Ministère.

Le travail sur la mise à disposition des connaissances s'est poursuivi ; le tome 2 de l'atlas national, sur les ongulés et Lagomorphes, est paru au grand plaisir de tous, et le tome 3 sur les Carnivores et Primates est sur le point d'être envoyé à l'imprimeur. A la lecture du BAT, le président tient à souligner la qualité des textes et réflexions et, une fois encore, l'apport considérable que représente une écriture à plusieurs voix (naturalistes, scientifiques, gestionnaires) qui apporte une mise en perspective inégalée. Un colloque SFEPM a pu se tenir, après 3 ans d'absence, avec l'aide de Jura Nature Environnement, qui a vu la présence de jeunes chercheurs venus présenter leurs travaux sur les problèmes de cohabitation avec les grands prédateurs. Les rencontres nationales Chiroptère se sont aussi tenues en mars, mais en visioconférence, avec une bonne participation malgré tout ... dans l'attente de leur tenue en présentiel en 2022.

En matière de publications et communications, l'année a aussi été riche : plus de 10 lettres d'infos sur loutre, chiroptère, chat, lynx ... et nos bulletins mammifères ou plus spécifiques sur chiroptères. Un regret, la difficulté de développement de l'Observatoire national des Mammifères, vaste projet ambitieux, donc difficile à réaliser, mais qui doit nous réunir et permettre à chacun de partager et s'informer. L'année 2021 a permis de structurer l'outil au plan technique, elle a aussi permis les premières productions (sur un indicateur mammifères semi-aquatiques et pour le prochain volume chiroptères), il faut qu'en 2022 un maximum de nos partenaires se l'approprient et en fassent leur outil de référence « mammifères sauvages ».

Notre travail de médiation se poursuit : développement du réseau Havres de paix (plus de 150 en 2021), des Refuges Chiroptères (près de 1700 en 2021), analyse des actions de médiation en faveur des Chiroptères qui montre l'investissement de la société civile : près de 5600 réponses à des particuliers connaissant -ou s'inquiétant- des problèmes de cohabitation avec ces espèces en 2020, les réponses à ces sollicitations étant

assurées pour moitié par des salariés d'associations, pour l'autre moitié par des bénévoles. Un regret : les rencontres Médiation faune sauvage, prévues en octobre 2021 en lien avec le GMHL, la SHF et la LPO, ont dû être reportées en 2022 compte tenu du contexte.

Un constat émerge : nous faisons de plus en plus de choses, nous devons apprendre à les faire avec d'autres partenaires associatifs qui eux-aussi s'engagent en faveur des Mammifères ou de la conservation de la nature en général (FNE, SNPN, ASPAS, associations locales, voire LPO) tout en gardant notre rigueur et expertise, mais cela se voit -et sait- peu, d'où un déficit de soutien en adhérents (même si cela va mieux ces dernières années).

Un autre constat demeure : le manque d'administrateurs ou à défaut de bénévoles s'impliquant dans des dossiers. Si, pour le groupe petits et moyens mammifères, plusieurs personnes s'impliquent pour la rédaction du guide, c'est plus difficile pour les petits et moyens carnivores. Et surtout on a besoin d'administrateurs pouvant soutenir et assister les salariés. La SFEPM, avec 9 salariés (et le besoin d'en recruter d'autres pour mieux structurer l'association et investir d'autres champs sur les mammifères), atteint son plafond de verre du fonctionnement associatif si davantage de gens ne s'impliquent pas ... mais c'est à chacun de voir ! Bonne lecture !

Christian ARTHUR, président de la SFEPM

# Axe 1



A1. Amélioration des connaissances sur les Mammifères sauvages de France

# A1-1: Atlas sur les Mammifères sauvages

# Atlas des Mammifères de France

Le volume sur les Ongulés et Lagomorphes est sorti en janvier 2021, pour la plus grande joie des 63 rédacteurs de cet ouvrage ! Il constitue une synthèse unique des connaissances sur la répartition des 20 ongulés (un Périssodactyle et 19 Artiodactyles) et 8 Lagomorphes présents sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer). Ce volume permet de valoriser 310 000 données d'observation validées et récoltées entre 2000 et 2018 par de très nombreuses structures et observateur.rice.s indépendant.e.s.

Sorti en pleine période de restriction sanitaire, aucun évènement n'a pu être réalisé pour célébrer cette publication et remercier les contributeurs de vive voix. Néanmoins, comme prévu, la SFEPM a envoyé un exemplaire à l'ensemble des rédacteur.rice.s, aux membres du comité de pilotage, aux membres du comité éditorial et aux associations mammalogues ayant accepté de partager leurs données, qui ont ainsi eu le plaisir de découvrir enfin le fruit de 5 années de travail!



Parallèlement à cette publication, le volume sur les Carnivores et les Primates s'est poursuivi en 2021. Deux copils ont été organisés dans l'année (février et juillet), dont l'objectif principal était de valider les cartes de répartition des 43 espèces concernées par ce volume et finaliser la rédaction. Après relecture par le comité de pilotage et le comité éditorial, l'ensemble des textes a été corrigé et validé par les rédacteur.rice.s. Le manuscrit a ainsi pu être envoyé aux coordinateur.rice.s de ce volume pour validation finale en décembre. Leur relecture était attendue pour janvier 2022 avant envoi au Service des publications.

Enfin, un module présentant l'atlas des mammifères sauvages a été rédigé sur le site de la SFEPM. Toutes les informations sur ce projet sont dorénavant disponibles en ligne.

# Atlas européen des Mammifères

La crise sanitaire provoquée par la Covid 19 et les diverses restrictions de déplacement qu'elle a engendrées ont à nouveau empêché toute réunion des producteur.rice.s de données en 2021. Toutefois, le projet continue de progresser. Chaque pays participant a envoyé un premier jeu de données au comité éditorial de l'atlas européen. Les principaux objectifs étaient de tester la capacité des différents pays producteurs à fournir des données au format requis et d'estimer l'état d'avancement de la collecte des données. La France n'a pas rencontré de problèmes particuliers lors de cet exercice et, grâce à l'atlas national en cours, a pu fournir un nombre conséquent de données synthétisées à la maille UTM 50 km x 50 km. Par ailleurs, des jeux de cartes préliminaires, réalisés par le partenaire européen chargé de la production cartographique, ont été envoyés aux rédacteur.rice.s des textes. Une validation conjointe SFEPM - PatriNat du jeu de données définitif est à prévoir fin 2022.

# A1-2 : Acquisition de connaissances sur les Mammifères sauvages de France

# o Projet Œil de Lynx

La SFEPM porte et anime depuis 2020 le projet ŒIL de Lynx (cf. rapport d'activités de 2020) grâce au soutien du WWF France. Les actions engagées, ainsi que de nouvelles, se sont poursuivies en 2021. Le réseau de

collecte de crottes de lynx à des fins d'étude scientifique s'est consolidé sur le massif jurassien et s'est développé sur les fronts de colonisation des Pré-Alpes. Ainsi, le protocole de collecte a été entièrement mis à jour, des kits de collectes ont pu être fournis aux bénévoles, et deux congélateurs ont été mis à disposition aux référents locaux de Haute-Savoie (FNE 74) et du Vercors (Association Mille Traces). Neuf formations, en Haute-Savoie, dans le Jura, le Doubs et dans les massifs du Vercors, de Chartreuse et des Bauges, ont eu lieu pour l'ensemble des collecteurs ainsi que des nouvelles personnes qui souhaitaient faire partie de ce réseau. Fin 2021, le réseau compte neuf référents locaux et 96 collecteurs. Au total sur 2021, 49 échantillons ont été récoltés, saisis, stockés, référencés et transférés au Laboratoire Chrono Environnement (LCE) de l'Université de Franche-Comté. Les premières analyses montrent que 15 échantillons sont des crottes de lynx soit 30 % de succès, taux correct pour ce type d'échantillonnage La restitution d'un premier bilan des collectes suite aux premières analyses du LCE est proposée pour le début d'année 2022.

Dans le cadre de ces travaux, le WWF France a missionné la SFEPM pour une mission d'expertise sur le suivi génétique des Lynx en Europe de l'Ouest, sous l'égide du LIFE Euro Larges Carnivores (ELC). Dans ce contexte, l'association a notamment organisé le Lynx genetics workshop entre les structures en charge des recherches et des analyses sur la génétique des lynx en France, Allemagne et Suisse. Avec une recherche bibliographique approfondie, ces travaux ont abouti à la rédaction d'un rapport sur le suivi génétique transfrontalier des lynx en Europe de l'Ouest (publication début 2022).

Dans le but d'améliorer les connaissances sur l'espèce sur les fronts de colonisation, la SFEPM cherche également à faire l'acquisition d'appareils photographiques automatiques. La SFEPM a sollicité l'OFB pour échanger sur la stratégie de déploiement en cohérence avec les suivis déjà coordonnés par l'établissement. Au total, 13 premiers appareils ont pu être achetés en 2021, grâce au soutien financier du Zoo de Pescheray et de piegephotographique.fr (www.piegephotographque.fr).

L'ensemble de ces actions ainsi que les actions à destination du grand public (cf. A3.1) est en effet seulement possible grâce aux nombreux soutiens financiers dont le projet bénéficie.

Le WWF France soutient le travail de la SFEPM en faveur du Lynx boréal depuis 2017. Aux côtés de la Fondation Nature et Découvertes, qui a soutenu le projet de 2020 à 2021, la Fondation Lemarchand est également venue apporter une aide financière importante pour la mise en œuvre et le renforcement du réseau de collecteurs principalement.

L'opération « L'arrondi du ticket » de la Fondation Nature et Découvertes va par ailleurs permettre à l'association d'acquérir d'autres appareils photographiques à déployer sur les fronts de colonisation. Deux présentations aux salariés ont eu lieu dans les magasins de Besançon et d'Annecy en amont de cette opération afin qu'ils soient informés sur le projet et ses actions.

Enfin le développement des produits Lynx (cf. A3-1 : Actions à destination du grand public) ainsi que le soutien de mécènes, comme l'artiste peintre Lise Vurpillot, ont également permis à la SFEPM d'assurer la continuité des actions de suivi et connaissances du projet ŒIL de Lynx en 2021. L'artiste avait notamment reversé 10 % de la vente de la toile « Aiguille » au projet ŒIL de Lynx.



©Le Bon Accueil

L'œuvre est désormais exposée dans la salle du restaurant « Le Bon Accueil », dans le Doubs.

o Enquête "Chat domestique et biodiversité"

En 2021, la collecte de données de prédation occasionnée par le Chat domestique sur la petite faune s'est poursuivie. Deux lettres d'information supplémentaires ont été envoyées en janvier et en août aux participant.e.s. Une clé simplifiée de détermination permettant de différencier la Souris grise, les mulots, les

campagnols et les musaraignes a été proposée pour faciliter l'identification de ces petits mammifères, qui constituent la majorité des proies rapportées par les chats domestiques.

Le site internet de l'enquête a régulièrement été alimenté <u>d'actualités</u> scientifiques vulgarisées sur la prédation du Chat domestique, traitant de l'impact de l'espèce dans différents pays du monde et sur divers groupes d'espèces (notamment les chauves-souris) mais aussi des rapports entre le Chat domestique et le Chat forestier. L'association Nature En Occitanie, qui réalise un suivi du Chat forestier dans le massif de la Montagne Noire, dans les départements du Tarn et de l'Aude, et s'interroge sur l'hybridation entre les deux espèces, s'est également rapprochée de notre équipe pour échanger sur cette problématique. Leurs résultats sont régulièrement relayés sur le site « Chat domestique et biodiversité ».

Le groupe de spécialistes du Chat domestique - Irene Castañeda, Marie-Amélie Forin-Wiart et Benoît Pisanu -, a travaillé cette année sur les données de prédation des micromammifères (mulots, campagnols et musaraignes), avec pour objectif de mettre en évidence un taux relatif entre les proies, une saisonnalité, et un effet de l'état de dégradation des habitats sur cette activité prédatrice. Les résultats ont donné lieu à une communication lors des Deuxièmes Rencontres Petits Mammifères. La publication d'un article, enrichi d'analyses portant sur le reste de la petite faune (oiseaux, amphibiens et reptiles, etc.) est également prévue pour la fin de l'année 2022 dans la revue *Animals*.

Par ailleurs, l'administratrice en charge du programme a participé à la Journée du Chat organisée par l'association « La ferme de Job » (refuge pour chats), en novembre à Saint-Etienne. L'objectif était de présenter l'enquête et ses principaux résultats, et de sensibiliser les propriétaires de chats présents à la problématique de la prédation. Elle a aussi assisté à la quatrième édition des <u>Rencontres Nationales Sciences Participatives Biodiversité</u> qui se sont tenues en juin sous la forme d'un webinaire. Depuis, l'enquête est inscrite sur l'Observatoire Participatif des Espèces et de la Nature (<u>OPEN</u>), bénéficiant d'une plus grande visibilité vis-à-vis des observateurs en quête d'un programme de sciences participatives.

Enfin, quelques médias orientés vers le jeune public ont sollicité la SFEPM en 2021 pour parler des relations entre le Chat domestique et la faune sauvage et relayer l'enquête (*Okapi, We Demain 100 % ados, 18h39*).

## Dossier Putois

Engagée depuis 2017, sur la base du bilan rédigé par Pierre Rigaux sur la situation de l'espèce en France, la SFEPM porte toujours auprès du Ministère de la transition écologique et de toute autre institution susceptible d'intervenir, la demande d'inscrire le Putois d'Europe sur la liste des mammifères protégés en 2021. Le Ministère a évoqué la possibilité de retirer l'espèce des « susceptibles d'occasionner des dégâts » lors de la révision de cette liste prévue en 2023, ce qui n'est pas garanti et surtout, pas suffisant car elle resterait chassable.

Avec l'aide financière de la Fondation Nature & Découvertes, la SFEPM a publié un plan national de conservation du Putois d'Europe en France<sup>1</sup>, remis à la ministre, Barbara Pompili, en juin 2021. Dans l'optique où l'espèce serait à court terme protégée par la loi française, ce document propose un ensemble de mesures cohérentes et opérationnelles permettant de restaurer durablement les populations de putois en France tout en assurant un suivi de l'état des populations sur le territoire. Une version résumée de ce plan est également disponible<sup>2</sup>.

Avec le soutien des deux chargées de communication, une campagne médiatique, relayée sur un site internet dédié à l'espèce et à cette action a vu le jour, comprenant plusieurs actions :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> de LACOSTE Nathalie & RIGAUX Pierre (2021). Plan national de conservation du Putois d'Europe (*Mustela putorius*) en France – Propositions à mettre en œuvre par l'État dans le cadre d'un Plan national d'actions. Société française pour l'étude et la protection des mammifères, Bourges, 113 pages + 2 annexes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> de Lacoste N. (2021) Comment conserver le Putois d'Europe en 12 actions ? Priorités pour la conservation de l'espèce en France. SFEPM, avec le soutien financier de la Fondation Nature & Découvertes. 13 p.

- une <u>pétition</u> invitant les citoyen.ne.s à se mobiliser en faveur de la protection réglementaire de l'espèce
- une tribune dans Le Monde signée par des scientifiques et personnalités engagées
- un spot de sensibilisation en dessin animé.

Le personnage du dessin animé, Jean-François le Putois, a inspiré la création d'une page <u>Facebook</u> et <u>Instagram</u> permettant de relayer les actions menées en faveur de l'espèce. Les visiteurs de ces pages sont également invités à exprimer leur créativité pour soutenir le Putois en envoyant leurs représentations graphiques du mustélidé (dessin, photographie, collage, sculpture, etc.).

Enfin, le Putois d'Europe a été mis à l'honneur dans le cadre de la campagne d'On est prêt, « Bienvenue en zone sauvage » avec l'objectif de mobiliser les citoyen.ne.s pour la préservation des animaux sauvages menacés d'extinction en France. Le Putois figurait parmi les 13 espèces mises en valeur, et a fait l'objet d'un « kit pour protéger l'espèce ». Au total, 57 contributions de généreux donateurs pour une fresque de putois qui sera réalisée par une street-artiste (Nadège Dauvergne) en 2022 et 10 contributions pour une journée de découverte des mammifères semi-aquatiques (dont le Putois, à organiser en 2022) ont été reçues. Qu'ils soient ici à nouveau remerciés!

D'autres actions sont prévues en 2022 dans la suite de cette démarche.

#### Le travail sur les ESOD

Dans l'optique de la révision des listes « d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts », dont la révision était prévue en 2021 mais a été repoussée par le Ministère à 2022, le groupe de travail Petits et Moyens Carnivores a travaillé sur un argumentaire traitant tant les aspects de prédation que sanitaires ou économiques, voire de sécurité pour le Blaireau, pour à la fois faire le point sur la situation des populations (même si peu d'inventaires coordonnés sont réalisés) et amener des informations techniques et objectives sur le rôle écologique et l'impact de la présence de ces espèces, dans le contexte de la chasse telle qu'elle se pratique en France. Cet argumentaire doit, entre autres, servir de garant pour les contestations des arrêtés préfectoraux de la lise des ESOD, mais aussi contre les demandes de poursuite de la « vénerie sous terre » à l'encontre du Blaireau, les décisions préfectorales étant de plus en plus attaquées par les associations et les tribunaux jugeant, et donnant de plus en plus souvent raison aux arguments des associations, sur la base de l'état de conservation des espèces et de la réalité des dégâts. Cet argumentaire doit être affiné en 2022 et diffusé auprès de nos partenaires, une fois validé par un conseil scientifique. Sur ces espèces, la coopération inter-associative doit jouer, l'ASPAS notamment mais aussi plusieurs associations régionales ou nationales (FNE, ...) étant particulièrement actives.

Un grand merci à Nathalie De Lacoste pour l'animation de c groupe de travail.

# Enquête Crocidure

Lancée en mars 2019 à l'occasion des 1ères Rencontres nationales Petits Mammifères, l'enquête nationale « Crocidures » s'est poursuivie en 2021. Elle est dédiée à l'amélioration des connaissances sur la répartition et le statut de deux musaraignes classées NT dans la Liste Rouge 2017 des Mammifères de France métropolitaine, la Crocidure leucode (*Crocidura leucodon*) et la Crocidure des jardins (*C. suaveolens*). Un état des lieux très détaillé des connaissances, principalement basé sur l'analyse des monographies consacrées à chacune des deux espèces figurant dans les atlas régionaux publiés depuis 2011 ou en cours de réalisation, a été rédigé et transmis à l'UMS PatriNat (MNHN/OFB/CNRS), qui a alloué en 2019 un soutien financier à l'enquête dans le cadre de l'appel à projets « Contribution à la connaissance naturaliste ». Cet état des connaissances doit servir de partie introductive au rapport final d'enquête.

Par ailleurs, un texte sur l'état d'avancement de l'enquête, à vocation de relance auprès des naturalistes et associations membres de la SFEPM, a été rédigé et publié en avril dans le n°79 de *Mammifères Sauvages*. De

nouvelles rentrées de données, mais en nombre modeste, ont été enregistrées suite à cette publication. Dans le même temps, en raison de problèmes rencontrés dans le traitement par l'Observatoire National Mammifères (ONM) des premiers jeux de données transmis à la SFEPM, une nouvelle version du tableur a été communiquée aux adhérents. L'enquête a également fait l'objet en mai d'une actualité sur la page Facebook de la SFEPM.

Deux ans après ce lancement, ce sont 13 associations régionales ou départementales et quatre naturalistes individuels qui ont transmis des observations, qui ont été saisies par le géomaticien attaché à l'ONM pour une restitution cartographique à la maille 10x10 km.

Globalement, il faut reconnaître que cette enquête « Crocidures » n'a pas suscité un engouement important chez les adhérents associatifs ou individuels de la SFEPM ce qui est regrettable eu égard au constat de forte régression des populations des deux espèces de musaraignes ciblées par cette étude. Il est vrai, qu'à l'inverse du programme sur les campagnols aquatiques qui proposait un travail de terrain protocolé, l'enquête Crocidures consistait pour l'essentiel en un recueil de données déjà acquises ; elle concernait de ce fait surtout les administrateur.rice.s d'associations ou les responsables d'institutions, pour l'autorisation de communication de données, et les gestionnaires de bases de données, pour assurer le transfert vers l'ONM, et assez peu l'ensemble des naturalistes. Cela étant, l'enquête Crocidures n'est pas terminée loin s'en faut et le bilan doit être considéré comme un point d'étape, certes quelque peu décevant mais qui doit de ce fait engager à faire en sorte d'aboutir à une meilleure couverture du territoire national, tout particulièrement en matière de données récentes. Parvenir à ce résultat est crucial pour asseoir sur des bases solides le statut de conservation, tant de la Crocidure leucode que de la Crocidure des jardins, en France métropolitaine.

 Programme de recherche coopérative avec les associations naturalistes sur la connaissance des espèces cryptiques

Pour améliorer la connaissance des espèces cryptiques de petits mammifères (une douzaine d'espèces de rongeurs et d'Eulipotyphles en métropole), la SFEPM s'associe à trois laboratoires de recherche pour un programme d'étude combinant une approche génétique et morphométrique. Cette double approche permettra d'identifier les taxons sur une base génétique et de leur associer des critères de détermination morphologiques utiles aux naturalistes. Ces trois laboratoires sont le Laboratoire de biométrie et de biologie évolutive de l'Université Lyon I, l'Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité (ISYEB) du Muséum national d'Histoire naturelle et le Laboratoire Biogéosciences de l'Université de Bourgogne Franche-Comté. Pour alimenter cette étude, la SFEPM a lancé au printemps 2021 un appel (via un mailing) aux associations et aux espaces naturels protégés pour collecter des spécimens qui seront étudiés par ces laboratoires. Il s'agit en priorité de collecter des cadavres trouvés par hasard dans la nature ou rapportés par les chats. La SFEPM a rédigé une fiche de collecte qui détaille le mode opératoire pour récupérer les cadavres dans la nature et les conserver avant acheminement vers les



laboratoires. Ce projet de recherche coopérative est amené à se poursuivre sur plusieurs années, avec des résultats qui bénéficieront, in fine, à l'ensemble des naturalistes et de la communauté scientifique. Fin 2021, une vingtaine de spécimens étaient récoltés.

# Le quide des techniques d'inventaire des Petits et Moyens Mammifères

Sur ce groupe d'espèces, qui représente le 1/3 des espèces de Mammifères et dont la très grande majorité n'est pas protégée, les programmes d'inventaire sont rares, hormis pour certaines espèces plus remarquables (Campagnol amphibie, Muscardin, Castor ...). Une des difficultés de leur étude tient dans le fait que la plupart du temps et jusqu'à maintenant ces espèces de petits rongeurs et eulipotyphles ont été inventoriées via des captures, ce qui rebute une partie des nouveaux mammalogistes et n'est pas toujours aisé à mettre en œuvre. De nos jours une nouvelle gamme de techniques existe qui permettent de contacter une espèce sans avoir à la manipuler. Le groupe de travail Petits et Moyens Mammifères a entrepris la rédaction d'un guide des méthodes d'inventaire qui, à terme, devrait permettre, en fonction de la question posée (suivi d'une espèce, d'un peuplement, inventaire des espèces ...) de pouvoir sélectionner une méthode non invasive et pouvoir mettre en place un programme d'échantillonnage. Ce guide, ambitieux (il vise à prendre en considération toutes les espèces et toutes les méthodes y compris l'analyse de pelotes de réjection), est rédigé de façon collégiale, ce qui prend un peu de temps, mais devrait permette d'arriver à une démarche partagée. Une fois ce guide validé par un conseil scientifique (fin 2022 ?), il restera à mettre en place des programmes d'étude nationaux; les musaraignes aquatiques, les Gliridés et surtout le Muscardin (seule espèce annexe IV de la DHFF) devront être ciblés en priorité.

Un grand merci à Hélène Dupuy, Fabrice Darinot et François Leboulenger pour l'animation de ce groupe de travail.

# o L'enquête Muscardin

En 2021, la SFEPM a lancé, en collaboration avec l'UMS PatriNat, une enquête nationale pour partir à la recherche de noisettes rongées par le Muscardin. L'objectif était de commencer à combler les lacunes de connaissance sur la répartition de ce rongeur et de le faire connaître du grand public. Ainsi, entre juillet et octobre, les enquêteur.rice.s ont été invité.e.s à photographier des noisettes rongées et à envoyer leurs photos via l'application INPN Espèces. Dix-sept personnes ont participé à cette quête (10 via l'application et 7 en envoyant directement un mail) et ont ainsi remontés 26 observations de noisettes rongées. Sur ces 26 noisettes, seules 3 correspondaient à une noisette rongée par un Muscardin, dont une est la « première observation de l'espèce depuis au moins 10 ans dans la commune » et disponible sur l'INPN. Néanmoins cette enquête a permis de faire connaître Explorez la biodiversité ce rongeur auprès du grand public ou de naturalistes non mammalogues, la plupart des



participants étant des entomologistes ou des botanistes. Pour communiquer sur cette enquête, le module sur le Muscardin a été mis à jour sur le site de la SFEPM et une plaquette a été réalisée et disponible sur ce module.

# Programme d'épidémio-surveillance de la rage chez les Chiroptères

La SFEPM dispose d'une convention avec l'ANSES afin que cette dernière collecte et analyse des cadavres de chauves-souris fournis par le réseau naturaliste. Au moment de l'écriture de ce rapport d'activités 2021, le rapport annuel 2021 de l'ANSES n'est pas disponible. En 2021, cette convention a permis de couvrir les frais de vaccination de 5 chiroptérologues et permis la poursuite de l'enquête épidémiologique de la colonie de sérotines communes du Grand Est ayant connu plusieurs épisodes contagieux ces vingt dernières années.

# o Etude génétique de la Grande noctule

La publication des résultats initialement prévue pour 2020 a été décalée. Une recherche de financement est en cours pour analyser de nouveaux échantillons en provenance d'Ariège et d'Aveyron. Un premier bilan a cependant pu être fait sur les déplacements de l'espèce au travers d'une communication « Desplazamientos, en el suroeste europeo, de nóctulos grandes (Nyctalus lasiopterus) anillados : Implicaciones para la conservación » présentée aux VIIIèmes journées de la SECEMU, société espagnole de chiroptérologie, qui a vu la participation des adhérents SFEPM du GCMP (MJ Dubourg-Savage et L. Gaches)

o Production d'un indicateur sur les Mammifères aquatiques

Parmi les groupes de travail de l'Observatoire National de la Biodiversité, celui des milieux humides a pris contact avec la SFEPM afin d'élaborer un indicateur de suivi de l'évolution des mammifères de zones humides et semi-aquatiques en France métropolitaine. Ainsi, 14 espèces dont le cycle de vie dépend plus ou moins des zones humides ont été retenues : Castor d'Europe (Castor fiber), Campagnol amphibie (Arvicola sapidus), Campagnol terrestre forme aquatique (Arvicola amphibius), Rat des moissons (Micromys minutus), Crossope aquatique (Neomys fodiens), Crossope de Miller (Neomys milleri), Desman des Pyrénées (Galemys pyrenaicus), Loutre d'Europe (Lutra lutra), Vison d'Europe (Mustela lutreola), Putois d'Europe (Mustela putorius), Murin des marais (Myotis dasycneme), Murin de Daubenton (Myotis daubentonii), Murin d'Alcathoé (Myotis alcathoe), Murin de Capaccini (Myotis capaccinii). Deux indicateurs vont être produits : l'évolution des statuts de conservation de la Liste rouge métropolitaine pour les 14 espèces et l'évolution des aires de présence des espèces retenues sous la forme d'une carte départementale par espèce (prévue pour mars 2022) et sous la forme d'une aire de répartition via les données validées (prévue pour juin 2022).

En attendant la production de l'évolution de ces aires de présence, le premier indicateur sur les Listes rouges est désormais disponible : Proportion d'espèces de mammifères de milieux humides et aquatiques éteintes ou menacées dans la Liste rouge nationale : <a href="https://naturefrance.fr/indicateurs/proportion-despeces-de-mammifères-de-milieux-humides-et-aquatiques-eteintes-ou-menacees">https://naturefrance.fr/indicateurs/proportion-despeces-de-mammifères-de-milieux-humides-et-aquatiques-eteintes-ou-menacees</a>.

Ces indicateurs viendront directement alimenter l'Observatoire National des Mammifères de la SFEPM.

Projet Minioptère (AMI OFB)

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'OFB « Amélioration de la surveillance terrestre des espèces et habitats à enjeux de conservation » lancé au printemps 2021, la SFEPM a été retenue pour porter le « Projet Minioptère » à l'échelle nationale, en lien avec les partenaires régionaux et institutionnels. Ce consortium de 11 structures\* œuvrera, à compter de novembre 2021 et sur les trois prochaines années, à l'amélioration de la surveillance de cette espèce ayant subi des pertes importantes de ses populations depuis plus de 20 ans et dont la tendance est aujourd'hui encore à la diminution.

Ce Projet Minioptère s'articule autour de deux actions principales :

- ✓ **Action 1**: poursuite de la collecte des données hivernales (hibernation) et estivales (mise-bas) via une amélioration et homogénéisation des méthodologies actuellement utilisées.
- ✓ **Action 2** : élaborer, éprouver et valider de nouvelles méthodologies de suivis des gîtes, notamment par l'acoustique (ultrasons).

En novembre 2021 a eu lieu la réunion de lancement du projet. Les structures partenaires ont présenté les sites à minioptères suivis dans leurs territoires ainsi que les dates et méthodes de comptage utilisées. Ces informations vont être synthétisées pour une meilleure vue d'ensemble qui permettra de proposer une méthodologie plus homogène dans le cadre de l'Action 1 du projet. Cette réunion a également permis de sélectionner des sites pertinents à suivre pour l'Action 2 (méthode acoustique), en fonction de leurs caractéristiques physiques et de leur fréquentation par les minioptères. Au total, 18 sites sont sélectionnés, dont guatre seront suivis annuellement.

En parallèle de l'AMI Minioptère, deux réunions ont eu lieu en mars et novembre 2021 afin d'échanger sur la faisabilité et un agenda pour le montage d'un projet LIFE Minioptère. Ce projet LIFE assurerait la continuité de l'AMI qui se terminera fin 2023.

# \*Consortium du Projet Minioptère :

15

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN), Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche Comté (CPEPESC-FC), La Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne Rhône-Alpes (LPO-AURA), Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN-PACA), Groupe Chiroptères de Corse (GCC), Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon (GCLR), Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (CEN-Occitanie), France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine (FNE-NA) Avec également l'appui technique et scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

 Etude sur l'efficacité du protocole de suivi de présence de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) sur le territoire français et pistes d'améliorations (Léa Ferrand, stage de Master 2 à la SFEPM)

Au sein du groupe Loutre national, plusieurs réflexions avaient été lancées fin 2019, notamment sur la définition d'un protocole de suivi avec une pression de prospection plus importante que le protocole standard, à appliquer sur les fronts de recolonisation où l'espèce est plus difficile à détecter.

Une demande de subvention avait été déposée en novembre 2020 par l'animatrice nationale auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour réaliser une étude sur cette problématique, et qui a permis la prise en charge pendant 6 mois d'une stagiaire au sein de la SFEPM, Léa Ferrand en master Ecophysiologie, Ecologie et Ethologie de l'Université de Strasbourg. Léa a fourni un travail colossal, de tri, organisation et d'analyse de non moins de 30 000 données brutes envoyées par une dizaine de structures partenaires à travers la France. Elle a été embauchée 1 mois en septembre pour rédiger un article de synthèse qui sera publié dans Arvicola. Son rapport complet est disponible en téléchargement sur le site de la SFEPM à l'onglet « Publications sur la Loutre » : https://www.sfepm.org/publications-sur-la-loutre.html

Notre stagiaire prospectant la Loutre d'Europe en Sologne, avec Sologne Nature Environnement





# A1-3: Observatoire National des Mammifères - ONM

L'Observatoire National des Mammifères (ONM) a été lancé en 2018 par la SFEPM et se découpe en modules taxonomiques. Il comporte une cartographie dynamique en ligne des espèces et un centre de ressources regroupant des publications d'envergure nationale, des protocoles, référentiels...

En 2021, l'ONM comptabilise 14 structures associatives partenaires. Ces structures ainsi que le réseau ont été sollicités en novembre 2021 afin de transmettre leurs données pour la réalisation de diverses productions :

-mise à jour des cartes de répartition (maille 10x10 km) de l'ensemble des espèces de chiroptères, en vue de

préparer notamment le travail pour l'Atlas National des

Chiroptères (cf. A1-1).

-mise à jour des effectifs nationaux et des cartes de répartition des sites d'hibernation et de parturition pour 27 espèces de chiroptères (cf. ci-dessous).

-mise à jour de la carte de répartition et de la carte de mortalités ponctuelles de la Loutre d'Europe prévues dans le PNA

-production d'indicateurs et cartographies pour les Mammifères aquatiques (cf. A1-2)

-récolte de données sur le Muscardin en vue du lancement de l'enquête à venir

En 2021, la SFEPM a également poursuivi le travail de construction du processus de validation automatique des données inhérent à la base de données de l'ONM.



Carte des structures associatives partenaires de l'Observatoire National des Mammifères de la SFEPM

Mise à jour de la répartition de la Loutre d'Europe

La dernière mise à jour de la carte de répartition de la Loutre d'Europe en France datant de 2016, les structures locales collectant des données loutres ont été sollicitées en 2021 pour nous transmettre l'ensemble de leurs données sur la période 2016-2021. La mise à jour de cette carte (période 2012-2021) devrait être finalisée en 2022, et sera disponible sur le site consacré au PNA Loutre d'Europe. Cette mise à jour permettra de mettre en avant les secteurs nouvellement colonisés, les manques en termes de prospection et les potentiels secteurs de disparition locale qui doivent nous alerter.

De la même manière, les données relatives aux cas de mortalité de loutres collectées sur la période 2016-2021 seront intégrées à la carte dynamique en ligne du module Loutre de l'observatoire National des mammifères.

> Mise à jour des effectifs nationaux et des cartes de répartition métropolitaine des sites d'hibernation et de parturition pour 27 espèces de chiroptères

La méthodologie de la hiérarchisation des gîtes protégés et à protéger à Chiroptères, datée de 2013, doit être actualisée afin de permettre en 2022 la mise à jour de cette hiérarchisation. Un groupe de travail réunissant les acteur.rice.s de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) de la SFEPM, du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Plan National d'Actions Chiroptères s'est constitué autour de ce projet. La CCN via l'ONM porte la mise à jour des effectifs nationaux des espèces ciblées, travail préalable à l'actualisation de la méthodologie.

Le groupe de travail a décidé de mutualiser la mise à jour des effectifs nationaux avec l'actualisation des cartes de répartition métropolitaine des sites d'hibernation et de parturition pour les espèces ciblées, ces cartes datant de 2016. Ce groupe de travail est un préalable à l'objectif de mise à jour de la liste des sites d'intérêt à protéger, prévue dans le cadre du PNA et basée sur la remontée des effectifs prévue dans le PNA.

La liste des espèces de l'annexe II préalablement nécessaire à la méthodologie de hiérarchisation des gîtes a été augmentée d'espèces de l'annexe IV pour lesquelles le groupe de travail a jugé important de les intégrer. La liste actualisée comporte donc 27 espèces.

Plusieurs réunions ont eu lieu (09/03/21, 04/05/21, 28/09/21). Un sondage a été réalisé côté animateurs PRA et côté CCN afin d'avoir les remontées d'informations concernant ces sujets. Une convention spécifique pour le partage des données de comptage en gîtes estivaux et hivernaux pour les 27 espèces citées a été mise en place afin de cadrer cet échange de données via l'Observatoire National des Mammifères de la SFEPM. Ce travail se poursuit en 2022.

Un grand merci au Groupe de Travail: Sébastien Roué, Benjamin Même-Lafond, Valérie Wiorek, Julie Marmet, Maxime Jouve, Maxime Leuchtmann, Hélène Chauvin, Mélanie Marteau, Fanny Paperin-Carillo, Romain Baghi.

 Recommandations pour la saisie des données de comptage et de caractérisation des gîtes à chiroptères

Le MNHN et la SFEPM ont lancé conjointement un travail sur l'harmonisation de la saisie des données de comptage et la caractérisation des gîtes. Le constat a été fait que plusieurs travaux sont en cours sur ce sujet (GéoNature, Dbchiro, CACCHI, ONM) et qu'il paraît important de définir à l'échelle nationale un cadre pour saisir les données de comptage, les caractéristiques des gîtes et les informations historiques concernant les gîtes (aménagements, dérangements, etc.). Cette harmonisation faciliterait entre autres la production de tendances et indicateurs, à l'échelle nationale mais aussi entre régions. Elle permettrait également de constituer une base de connaissances sur les préférentiels pour chaque espèce.

Un travail initial de centralisation de l'existant a été mené, afin de rassembler les bases de données utilisées en régions, les informations relevées lors des comptages, les référentiels utilisés... Un groupe de travail s'est ensuite réuni en visioconférence le 12/04/21 afin d'échanger sur cette base et de proposer des recommandations pour la saisie des données de comptage et la caractérisation des gîtes.

Ce travail est à poursuivre en 2022.

Merci au Groupe de travail : Lucie Dutour (Picardie Nature), Lisa Thiriet (GEPMA), Mélanie Marteau (GMN), Aurélie Stoetzel (CEN CA), Loïc Leducq & Vincent Cohez (CMNF), Boris Baillat (GCMP), Arnaud Lacoste (CPEPESC FC), Romain Baghi (SFEPM), Lilian Girard (CSA et CCN), Jean-François Julien (MNHN), Excusés : Jean-Baptiste Desbas (Picardie Nature), Thomas Dubos (GMB), Maxime Jouve (CEN Bourgogne.fr), Hélène Chauvin (CCN).

# A1-4: Partage et validation des connaissances

Base de données bibliographiques

En 2021, Stéphane Aulagnier, adhérent de la SFEPM, a communiqué la nouvelle base de données bibliographiques concernant les mammifères à la SFEPM. Cette base, se présentant sous la forme d'un fichier Excel, est disponible sur le site internet à cette adresse <a href="https://www.sfepm.org/publications-la-sfepm-les-mammiferes.html">https://www.sfepm.org/publications-la-sfepm-les-mammiferes.html</a> et recense près de 10 000 références.

o La liste de référence des Mammifères de France

La liste de référence des Mammifères de France est régulièrement tenue à jour. Pour ce qui concerne les mammifères de métropole, la liste publiée en 2019 reste d'actualité avec toutefois deux changements de noms scientifiques déjà évoqués dans le dernier numéro d'Arvicola<sup>3</sup>. La Crocidure des jardins et la Crossope de Miller doivent désormais être respectivement nommées *Crocidura gueldenstaedtii* et *Neomys milleri*. Ces changements de noms, déjà adoptés dans la nouvelle édition mise à jour et augmentée du guide des

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Aulagnier S. 2019. Quel(s) nom(s) scientifique(s) pour la Crocidure des jardins en France. *Arvicola* 21:17-18 et Aulagnier S. 2019 Deux ou trois espèces de Neomys en France? *Arvicola* 21:18-19

Mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient<sup>4</sup>, seront intégrés à TaxRef. Pour ce qui concerne l'outre-mer, la liste de référence guyanaise a été mise à jour<sup>5</sup>. Celle-ci est téléchargeable sur le site de la SFEPM.

# La banque de données biologique Loutre

Un état des lieux des échantillons de loutres stockés dans les différentes régions ayant permis d'estimer le volume existant et le volume à prévoir dans les années à venir, la discussion a pu reprendre avec le MNHN pour organiser le stockage de ce matériel biologique et sa centralisation sur Paris. Un projet de convention est en cours, qui devrait être finalisé en 2022.

L'animatrice nationale a démarré le travail de réflexion pour l'élaboration de la base de données liée à cette future banque de prélèvements biologiques de Loutres, avec le soutien de la coordinatrice et du responsable technique de l'ONM, où sera hébergée cette banque de données.

 $<sup>^{\</sup>rm 4}$  Aulagnier S. et~al.~2020 Delachaux & Niestlé, Paris, 320 p.

 $<sup>^{\</sup>rm 5}$  Catzeflis F. 2020. Liste des Mammifères de Guyane française (février 2020). 16 p.

# Axe 2



**A2. Protection des Mammifères sauvages de France** 

# A2-1 : Participation aux politiques publiques dédiées aux Mammifères sauvages de France

#### Plan National d'Actions Loutre

Marie Masson, salariée à la SFEPM depuis le 1er février 2019, poursuit sa mission d'animation nationale du PNA Loutre 2019-2028.

Dans le cadre de <u>l'action 1</u>, relative au suivi de la répartition, l'animatrice est ponctuellement contactée pour des observations d'animaux sauvages, suspectés d'être des Loutres (13 sollicitations en 2021). Elle est chargée de vérifier au mieux l'information et de la transmettre aux structures membres du groupe Loutre régional concernés ainsi qu'à l'animateur.trice régional.e de la déclinaison du PNA Loutre, lorsqu'il ou elle a été désigné.e.

La carte de répartition de l'espèce, ainsi que la carte des cas de mortalité seront mises à jour courant 2022, avec l'intégration des données récoltées entre 2016 et 2021 par les structures partenaires du PNA Loutre. Les sollicitations



pour la remontée des données régionales ont été lancées et suivies par l'animatrice nationale du PNA Loutre, épaulée par ses collègues en charge de l'ONM.

Par ailleurs, une étude a été réalisée par une stagiaire Léa Ferrand sur l'analyse des données de terrain d'observation de la Loutre afin d'en tirer des pistes d'amélioration du protocole standard de prospection (cf. A1-2).

Dans le cadre de <u>l'action 2</u>, sur le suivi sanitaire des cas de mortalité de loutres, les échanges prévus avec le MNHN concernant l'établissement d'une banque de données biologiques nationales pour l'action 2, relative au recensement des cas de mortalité et au suivi sanitaire, ont repris en 2021 et seront finalisés via une convention de partenariat en 2022 (*cf.* A1-4).

La convention prévue avec l'OFB sur la collecte des cadavres de loutres et la réalisation d'autopsies (pour les cas de mortalité hors collisions routières) est toujours en cours de discussion, une réunion devrait être organisée au printemps 2022 pour formaliser les conditions d'implication du réseau SAGIR.

Une subvention obtenue fin 2021 auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, pour la mise en œuvre d'actions du PNA Loutre, va permettre de constituer courant 2022 des « kits » de prélèvements d'échantillons sur cadavres de loutres, qui seront distribués gratuitement aux structures associatives volontaires locales. Ces prélèvements sont actuellement envoyés pour analyse génétique au laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège, dans le cadre du suivi de la dynamique des populations de loutres sur le territoire national. Ils seront à terme stockés au MNHN à Paris afin d'être tenu à disposition des scientifiques.

L'animatrice a été ponctuellement contactée pour des observations de cadavres d'animaux sauvages, suspectés d'être de la Loutre (cinq sollicitations en 2021). Comme pour l'observation d'individu vivant, elle est chargée de vérifier au mieux l'information et de la transmettre aux structures membres du groupe Loutre régional concernés ainsi qu'à l'animateur.trice régional.e de la déclinaison du PNA Loutre (si désigné.e).

Une étudiante vétérinaire en recherche d'un sujet de thèse a pris contact avec l'animatrice. Les échanges ont porté sur la volonté de constituer un groupe de travail national sur les recherches éco toxicologiques en 2022, mais n'ont pour l'instant pas abouti à un projet concret.

Dans le cadre de <u>l'action 3</u>, portant sur la réduction des causes de mortalité d'origine anthropique de la Loutre d'Europe, un partenariat a été mis en place à la fin de l'été 2019 entre la SFEPM et l'entreprise *Gifts for Change*. Ce partenariat repose sur la reverse à la SFEPM d'un pourcentage des bénéfices issu de la vente de bracelets à l'effigie de Loutre dans les enseignes Nature & Découvertes et Cultura, au sein d'une collection « Bêtes à porter ». Ce partenariat a pour objectif de financer les centres de soins pour la faune sauvage pour l'accueil de Loutre d'Europe, à qui la SFEPM reverse entièrement les fonds collectés après avoir hiérarchisé les besoins de chaque structure. Le premier centre de soin à bénéficier des fonds ainsi récoltés a été « Panse-Bêtes » en Auvergne-Rhône-Alpes, qui avait le projet de s'équiper en bassin et enclos adaptés à la réhabilitation d'individus adultes. Dès la fin des travaux en 2020, le centre avait pu accueillir son premier loutron orphelin. Aujourd'hui, Panse-Bêtes accueille trois loutres, jusqu'à ce qu'elles puissent réintégrer la nature sauvage. Les fonds collectés entre février 2020 et décembre 2021 devraient être reversés au centre de soins de la faune sauvage de Tonneins, qui répare les clôtures de son enclos loutre.

<u>L'action 4</u> est relative à l'amélioration du potentiel d'accueil des milieux. Dans ce cadre, l'animatrice a été contactée par des professionnels (bureau d'études, association, animateur Natura 2000) pour des conseils sur les aménagements d'ouvrages pour les Loutres et la gestion des milieux qui leur soit favorable (trois sollicitations en 2021).

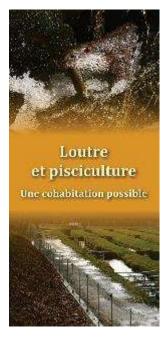
Des financements conséquents ont été obtenus pour <u>l'action 5</u>, relative à la favorisation de la cohabitation Loutre et pisciculture, action majeure mais difficile à mettre en place. Un premier financement est prévu dans le cadre de la subvention obtenue fin 2021 auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre d'actions PNA Loutre, que complètera une subvention obtenue en janvier 2022 (instruction du dossier en décembre 2021) auprès de la Fondation Nature & Découvertes. Ce coquet budget, de plus de 22 000 € au total, permettra dès 2022 de :

- -Réaliser une campagne de suivi des exploitations piscicoles expertisées dans le cadre du PNA Loutre,
- la réalisation de missions d'expertises et de conseil auprès de piscicultures (bassins et étang) pour diminuer le risque de prédation par la Loutre d'Europe,
- -Etudier de nouveaux systèmes de protection contre la prédation et notamment sur les étangs de pêche et bassins d'ornement,
- -Ré éditer la plaquette de sensibilisation « Loutre et pisciculture ».

<u>L'action 6</u>, relative aux actions de communications et de sensibilisation s'est traduite par :

- o La rédaction d'un article pour *La Salamandre* (numéro avril 2021),
- o la participation à la Journée Mondiale de la Loutre (cf. A3-1),
- l'aide au montage de la «Semaine Ensemble Pour Servir la Terre » dans le lycée Jeanne d'Arc de Caen, organisé par les éco-délégués des classes de terminale, évènement s'étant soldé par une tombola au profit de la SFEPM et de la Loutre d'Europe : « la Loutrie »,
- o la participation à la campagne de mobilisation » Bienvenue en #ZoneSauvage » par le collectif « On est prêts » où la Loutre d'Europe faisait partie de la douzaine d'espèces ambassadrices,
- o la participation à deux émissions de radio grand public (cf. A4-3),
- o la publication de deux lettres d'information (cf. A4-3).

La subvention obtenue auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine fin 2021 pour la mise en œuvre d'actions du PNA Loutre prévoit un budget pour concevoir une plaquette générale d'information sur le PNA Loutre (prévue pour l'année 2022). Cette plaquette aura pour objectif de permettre aux différents acteurs concernés par la Loutre d'Europe de trouver facilement l'information dont ils ont besoin dans le cadre de leurs activités, ou du moins les contacts auprès de qui se renseigner.



Au-delà des évènements à l'échelle nationale ou régionale, l'animatrice du PNA Loutre a également participé à trois webinaires internationaux :

- Fin février un séminaire sur la conservation de la Loutre d'Europe a été organisé par *l'Otter Specialist Group* (OSG) de l'UICN. Un compte rendu détaillé figure dans le 13ème numéro de l'Echo du PNA.
- Fin mai un webinaire organisé par l'International Otter Survival Fund, à l'occasion de la journée mondiale de la loutre, où des intervenants du monde entier présentaient la situation des espèces de loutres présentes dans leur pays, et le résultat de leurs recherches.
- Et enfin fin novembre dernier, un webinaire a été organisé par nos collègues belges, allemands et néerlandais sur la Loutre d'Europe. Des intervenants de la Basse-Saxe, de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, des Pays-Bas, de la Flandre et de la Wallonie ont présenté la répartition de l'espèce dans ces différentes régions ainsi que des exemples de mesures prises pour sa conservation. C'était l'occasion parfaite pour échanger sur un possible projet LIFE dans le nord-est et de prendre des contacts pour de futurs partenariats. Un compte rendu figurera dans le prochain bulletin Mammifères sauvages.





Le bilan de l'animation du Plan pendant l'année 2020 dans l'ensemble des régions a été publié, et peut être téléchargé sur le site internet de la SFEPM, parmi les publications relatives à la Loutre : <a href="https://www.sfepm.org/publications-sur-la-loutre.html">https://www.sfepm.org/publications-sur-la-loutre.html</a>. Le bilan de l'année 2021 est en cours de rédaction pour une publication courant avril 2022.

La seconde réunion du comité de pilotage national du plan se tiendra mi-mars 2022, en visioconférence uniquement.

Vers un Plan National d'Actions porté par l'Etat en faveur du Lynx

L'objectif du PNA est le rétablissement d'un état de conservation favorable de l'espèce en France. La SFEPM a poursuivi activement l'avancement du projet en participant en mars et avril à plusieurs groupes de travail des trois axes du PNA :

- Axe 1 : Coexistence avec les activités humaines,
- Axe 2 : Réduction des menaces et des freins,
- Axe 3: Communication, sensibilisation, aménités.

L'association a discuté sur la rédaction du PNA avec la DREAL (02/03/2021), également pris part aux COPIL d'avril et juin et de nouveau rediscuté du PNA avec la DREAL le 10/11/2021. Entre ces deux comités, un questionnaire à destination des acteur.rice.s de ce plan a permis de s'exprimer sur ses objectifs et de se rerepositionner en tant que pilote d'actions et / ou membre des équipes projets. Le nouveau document a été présenté au CNPN le 6 juillet qui a donné un avis favorable en y proposant des recommandations pour l'amélioration du document. Le projet a ensuite été proposé en consultation publique en octobre et 2 484 commentaires ont été déposés, jugés majoritairement favorables ou favorables sous conditions par le Ministère de la Transition Écologique. La proposition du projet de PNA révisé au COPIL est prévue en début d'année 2022.

La SFEPM a entamé des échanges avec l'OFB et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté sur l'Axe 2, plus particulièrement aux sujets du projet de collecte de crottes et du déploiement d'appareils photographiques automatiques sur les fronts de colonisation du Lynx. La SFEPM devrait aussi également être reconnue comme pilote de l'Axe 3. Dans ce cadre, l'association a engagé la rédaction d'une feuille de route sur la conduite de cet axe et a formulé les demandes de budget auprès de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

# o 3ème Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (2021-2031)

Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) est le petit Carnivore le plus menacé d'Europe. Malgré deux PNA (1999-2003 ; 2007-2011), le premier ayant été animé par la SFEPM, l'espèce reste en danger critique d'extinction d'après l'UICN. Depuis 2015 un PNA intermédiaire était en place coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et animé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), Cistude Nature remplacée en avril 2020 par le Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS). Ce PNAi a pris fin en novembre 2021 et un 3ème PNA (coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et animé par l'OFB et le Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage) a été lancé dans la foulée, PNA validé lors du COPIL du 01/06/2021 auquel la SFEPM a participé par l'intermédiaire de son président. La SFEPM s'investit dans les groupes de travail construits autour de ce 3ème PNA afin de suivre l'évolution des actions qui seront mises en place.

Le bilan du PNAi (2015-2021) et le 3<sup>ème</sup> PNA sont disponibles sur le site internet de la DREAL N-A : <a href="http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-vison-d-europe-a10771.html">http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-vison-d-europe-a10771.html</a>

# Plan National d'Actions Chiroptères

La SFEPM est pilote de quatre actions de ce PNA, animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN).

<u>L'action 1</u> correspond à la mise en place du module « chiroptères » de l'Observatoire National des Mammifères, présenté dans le point A1-3.

<u>L'action 2</u> a trait aux aspects sanitaires. La CCN a émis la demande en 2020 lors de sa réunion annuelle qu'une réunion soit organisée afin de redéfinir les objectifs de cette action du PNAC pour qu'elle corresponde mieux aux besoins du réseau. François Moutou a suppléé le référent « veille sanitaire » de la CCN à la réunion du GT de cette action concernant le cas de rage humain de 2019 (07/01/2021) ainsi qu'aux nombreux échanges qu'il y a eu sur ce dossier. Mériadeg Le Gouil prend le relais de Gérald Larcher en septembre 2021 pour le poste de référent veille sanitaire de la CCN.

<u>L'action 7</u>, relative à l'éolien, est portée par la SFEPM mais de manière bénévole. En effet, malgré de nombreuses sollicitations et relances auprès du MTES et de la DGPR en 2021 de la part de la SFEPM, aucune réponse n'est parvenue concernant la possibilité d'obtenir un financement pour un poste salarié éolien. C'est donc toujours de manière bénévole que les personnes du Groupe de Travail continuent d'avancer sur cette action, qu'ils en soient grandement remerciés.

Le GT a participé à une réunion sur l'instruction de la planification éolienne en Occitanie, organisée par la DREAL Occitanie (15/09/2021). Une réunion de travail s'est tenue le 04/10/2021 sur la stratégie à mettre en place pour la collecte, l'analyse et le stockage des cadavres collectés lors des suivis de mortalité (pilotée par le MNHN). Le 30/08/21, une réunion s'est tenue afin de discuter de la possibilité de mettre en place une formation « éolien – chiroptères » auprès des services instructeurs en 2022, financée par l'OFB. Compte-tenu des délais très courts, c'est la FCEN qui pilote ce dépôt de dossier.

Le 25/05/2021, un communiqué de presse grand public « éolien – chiroptères » et son manifeste plus détaillé sont publiés par la SFEPM. Ils ont été rédigés par le GT éolien et mis en page et diffusés par Dominique Pain et Mélanie Dunand. L'objectif est de poursuivre la sensibilisation grand public sur cette thématique.

<u>L'action 8</u> est relative à la thématique de la gestion forestière. Le GT s'est réuni une seule fois en 2021 (14/10), afin de discuter de la poursuite des actions engagées en 2020 (méthodologie de cartographie de sites à

enjeux et rédaction d'un guide technique sur la gestion forestière produit par l'ONF et le CNPF). Les échanges concernant l'organisation du colloque « chiroptères et gestion forestière » prévu dans le PNA ont également débuté. Le colloque devrait se tenir début 2023 et sera co-organisé par les trois structures ONF, CNPF et SFEPM.

Une présentation concernant la synthèse nationale arbre-gîte a été faite par Olivier Vinet, Raphaël Colombo et Guy Le Reste aux rencontres nationales chauves-souris de la SFEPM : « *Découvertes étonnantes concernant le Bechstein... vers une nouvelle synthèse nationale des gîtes arboricoles* ». Actes à paraître.

<u>L'action 10</u>, relative à l'animation des réseaux et diffusion de l'information, s'est traduite en 2021 par la Nuit de la Chauve-souris (*cf*. A3-1), l'édition de l'Envol des Chiros (*cf*. A4-3), la réunion de la Coordination Chiroptères Nationale (*cf*. A4-1) et l'animation des opérations Refuges et SOS Chauves-souris (*cf*. A2-2).

# Eurobats

En raison du contexte sanitaire particulier de 2021, aucune réunion n'a pu se tenir dans le cadre de l'accord Eurobats.

# A2-2 : Interventions en faveur des Mammifères sauvages de France

Expertises sur les politiques publiques

# ✓ Plans nationaux et régionaux d'action

La SFEPM a participé au COPIL du PNA Chiroptères les 8 et 9 novembre 2021, en visioconférence. Dans le cadre de ce PNA la SFEPM a participé au COPIL du PRA Chiroptères en Occitanie (16/04/2021) par l'intermédiaire de son président.

Une intervention a été faite au PRA Chiroptères Occitanie sur le statut de la grotte d'Aldène (site majeur pour le Minioptère qui pose problème depuis des années) ... toujours sans résultats suite au blocage de la mairie ... et de la DRAC!

La SFEPM a également participé à différents COPIL pour la réalisation du PNA Lynx entre avril et juin 2021.

L'animatrice du PNA Loutre a participé en 2021 à trois COPILs régionaux, qui se sont tenus en distanciel : le 26 mai pour la région Centre – Val de Loire, le 07 mai pour la Bourgogne – Franche – Comté et le 16 décembre pour l'Auvergne-Rhône-Alpes. Ces comités de pilotage ont pour objectifs de faire le point sur la situation régionale (répartition, état de conservation) de la Loutre d'Europe, et dresser la liste des actions prioritaires à mettre en œuvre en local au vu de ce contexte.

# √ Conseil national et Conseils régionaux sur la biodiversité

La SFEPM fait partie du Conseil National de la Biodiversité qui a travaillé, essentiellement par visioconférence, sur deux sujets importants en 2021 : la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2022-2031 et le Décret dit de Protection forte (avec l'ambition affichée d'atteindre 10 % du territoire en protection forte, et 30 % en protection autre -molle ?). La stratégie a été adoptée début 2022 par le Ministère, malgré les avis défavorables émis par le CNB, le CNPN, le CESE et plusieurs associations, du fait de son manque de moyens et de l'absence d'indicateurs permettant de mesurer réellement les efforts entrepris. Cette situation, pas nouvelle, conduit à s'interroger sur l'utilité du maintien de notre présence au sein de ce type de conseil, ce qui demande du temps pour analyser les textes soumis à avis, avec peu de prise en considération au final.

La SFEPM fait aussi partie des Conseils régionaux de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie qui, là encore, ont beaucoup travaillé en 2021 par visioconférence, tant sur une déclinaison régionale de la stratégie nationale biodiversité, que sur la mise en œuvre de la stratégie régionale des aires protégées. Même

si l'écoute est supérieure à cette échelle, là aussi la question de l'efficacité de notre présence dans ces conseils peut se poser : alibi ou réel intérêt, reconnaissance de fait...

A toutes ces réunions le président représente la SEPM.

# ✓ Natura 2000

Un travail de réflexion sur le rapportage Natura 2000 a été commandé par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du MTES (à la demande de l'Union Européenne) pour éclairer sur les améliorations à apporter à ces rapportages. La SFEPM a donc tenté de répondre pour le volet « mammifères » malgré le faible budget alloué à ce travail. Une note a été rédigée par Christian Arthur dans laquelle les espèces ont été analysées en croisant plusieurs critères différents et qui a permis d'en ressortir une proposition de liste d'espèces pour lesquelles l'État français s'engagerait à mettre en place des actions d'ici 2030 selon que ce soit des objectifs de conservation, de restauration et/ou de connaissance.

# ✓ Groupe de travail « Surveillance de la biodiversité terrestre »

Suite au constat dressé à l'issue des trois rapportages Natura 2000 et devant la faiblesse des dispositifs permettant de mesurer l'évolution de la biodiversité, le Ministère de l'environnement, en réaction à la publication par l'Allemagne d'une étude démontrant l'effondrement des populations d'insectes, a demandé à l'UMS Patrinat de dresser le bilan des dispositifs existants en France et d'entamer, avec les différents partenaires, une réflexion sur la mise ne œuvre d'un programme de surveillance de la biodiversité terrestre à long terme. La SFEPM, via son président, a participé aux deux réunions de réflexions sur ce thème (30/07/2021 et 24/11/2021), le dépôt de l'AMI « Minioptère » relevant de ce futur programme, et proposera en 2022 un programme de surveillance des populations de petits rongeurs menacés ou non, Muscardin et plus généralement les Gliridés, musaraignes aquatiques, Campagnol amphibie mais aussi Castor et Desman devant intégrer ce programme qui doit être lancé en 2023. A terme, et en lien avec la surveillance nationale des Chiroptères déjà à l'œuvre, ce programme doit devenir une des pierres angulaires du fonctionnement de notre association.

# Expertises socioprofessionnelles

Fin 2020, la SFEPM a réalisé une formation sur l'identification et la prise en compte des Mammifères continentaux à enjeux auprès du bureau d'études SIMETHIS (Gironde). Une journée théorique en salle a permis de balayer l'ensemble des espèces et leurs caractéristiques biologiques et écologiques nécessaires dans le travail quotidien d'expertise pour cette structure. En 2021, une journée de terrain est venue compléter la journée théorique à la recherche des indices de présence et afin de discuter des techniques actuelles d'études et de détermination.

En septembre 2021, la SFEPM a réalisé un stage de formation pour les agents de l'ONF concernant les techniques d'étude des « micromammifères ». L'ONF souhaitant monter un réseau de surveillance des populations de petits mammifères en lien avec les méthodes de gestion forestière a demandé à la SFEPM de former une partie de ses référents départementaux au travers d'un stage et d'une validation de compétences. Cette procédure est appelée à se répéter dans le futur et nous avons tout à gagner à une bonne collaboration entre notre association et cet établissement, car, tôt ou tard, la question de la surveillance nationale des populations de petits rongeurs et eulipotyphles se posera.

# Actions juridiques

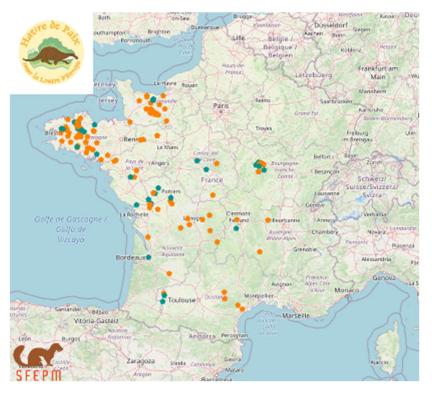
La SFEPM s'est portée partie civile, avec le Groupe Mammalogique Breton et Bretagne vivante dans une affaire de destruction volontaire de plusieurs loutres à Plouasne dans les Côtes d'Armor. Maître Hermine Baron, avocate et adhérente à la SFEPM, représentera au tribunal les trois structures, le jugement devant avoir lieu en 2022.

La SFEPM a participé, au sein de CAP ours, au dépôt de demande d'annulation des arrêtés d'effarouchement contre l'ours Goïat ains qu'à la mise en œuvre des mesures d'effarouchement contre les ours en Ariège, les éleveurs de ce département refusant dans leur très grande majorité la mise en place de mesures de protection, préalable indispensable à la mise en place de ces mesures d'effarouchent tel que convenu dans les accords passés entre Etat, éleveurs et APN, l'Etat, sur ce point, ne respectant pas cet accord.

## Actions de sauvegarde

#### √ Havres de Paix

L'opération Havre de Paix, qui avait débuté en 2013, compte aujourd'hui au moins 151 Havres de Paix. En 2021, au moins 12 nouvelles conventions ont été signées. Le travail de mise à jour de la base de données « Havre de Paix » sur Lizmap (créé en 2018 par la SFEPM) doit être poursuivi par les structures relais locales, et il est possible que quelques conventions n'aient pas encore été renseignées. Malgré les circonstances exceptionnelles qui avaient concouru à une baisse du nombre de conventions signées en 2020 (annulation de la plupart des évènements et des rencontres avec les propriétaires potentiellement intéressés les confinements), dynamique avec « normale » de signatures de convention semble avoir repris.





Le troisième numéro de *La Catiche*, la lettre de l'opération, sortie à temps pour les fêtes de fin d'années 2021, présente un retour d'expérience du Groupe Mammalogique Breton sur la construction de catiches artificielles, et fait la part belle au Putois d'Europe, autre mustélidé pouvant occuper les mêmes milieux naturels que la Loutre, et profitant indirectement de la constitution de havres. Les numéros précédents sont consultables sur notre site internet, à l'onglet « Publications sur la Loutre ».

#### ✓ SOS Chauves-souris

Cette année, en plus de la veille téléphonique assurée par l'équipe, la SFEPM a pu mener pour la première fois un travail d'analyse de données de cette action de médiation en faveur des chauves-souris :

## Sollicitations reçues en 2021

La SFEPM a traité 520 sollicitations grand public de janvier à décembre 2021; la page « SOS chauves-souris » du site internet a été visitée 38 822 fois, ce qui représente une augmentation de 48 % par rapport à 2020. Le mois de juillet a été le mois le plus chargé avec 131 sollicitations reçues, suivi du mois d'août (89) et du mois de juin (67). Cette année, 57 % des appels concernaient des chauves-souris en situation de détresse et 43 % étaient liés à la cohabitation avec un individu ou une colonie.

# Publications des bilans SOS chauves-souris 2020

Un premier bilan interne de cette action a été réalisé en début d'année et publié dans l'Envol des Chiros n°30 (mai 2021). Il propose une analyse des 435 appels téléphoniques reçus depuis la mise en place du numéro dédié, entre le 25/05/2020 et le 17/12/2020. Ce travail a ensuite été élargi en sollicitant l'ensemble des médiateurs impliqués dans ce réseau afin de réaliser un bilan national « SOS chauves-souris » toujours sur l'année 2020. Il s'agit de la première synthèse de ce type portant sur la médiation faune sauvage en faveur des chauves-souris à l'échelle nationale. Au total, ce sont 5 449 données qui ont pu être analysées,



fournies par 47 correspondant.e.s (associations ou bénévoles indépendants), ce qui représente plus de la moitié du réseau. Cette synthèse présente des informations inédites, parmi lesquelles la catégorisation des sollicitations reçues, l'évolution mensuelle de l'activité, l'identification des espèces concernées et des principales menaces anthropiques. Les moyens humains et financiers ont également été analysés, et le réseau a pu exprimer ses besoins et attentes via un formulaire en ligne.

Le rapport complet de la SFEPM est disponible sur le centre de ressources de l'Observatoire National des Mammifères :

http://www.observatoire-mammiferes.fr/atlas/static/docs/Rapport Bilan SOS 2020 VF Dunand-M SFEPM 2021.pdf

La SFEPM a également réalisé un poster présenté lors du colloque « Entre Mammifères soyons diplomates » de la SFEPM qui s'est tenu les 23 et 24 octobre, porté par Jura Nature Environnement et le Pôle Grands Prédateurs :

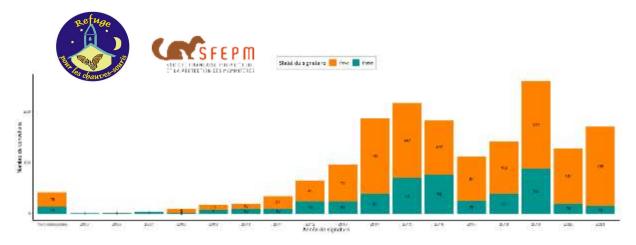
http://www.observatoire-mammiferes.fr/atlas/static/docs/Poster vf Bilan national SOS chauves-souris 2020 SFEPM.pdf

La SFEPM remercie l'ensemble des structures suivantes pour leur soutien financier ayant permis la réalisation de ce travail : le Groupe Chiroptères Aquitaine, le Groupe Mammalogique Breton, Azimut 230, la CPEPESC Franche-Comté, la CPEPESC Lorraine, Picardie Nature et le GMHL. Le PNAC ainsi que la Fondation Nature et Découvertes ont également soutenu ce travail.

# ✓ Refuges pour les chauves-souris

L'opération "Refuge pour les chauves-souris" est une campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins menée à l'échelle nationale par la SFEPM avec l'appui en région des associations locales ou des groupes chiroptères existants.

En 2021, 127 nouveaux Refuges ont été conventionnés en France, grâce à l'implication des associations locales porteuses de l'opération et de la SFEPM. Ce sont donc au total 1 689 propriétaires privés, entreprises ou collectivités qui se sont engagés pour la sauvegarde des chauves-souris sur leur propriété.

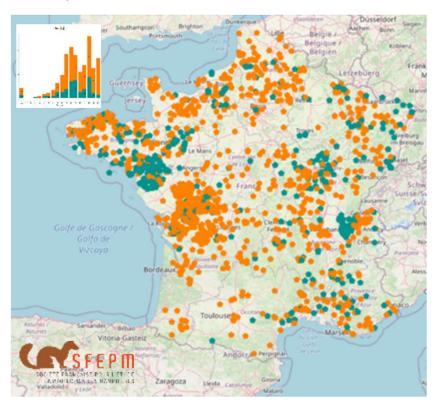


Evolution du nombre de Refuges pour les chauves-souris.

Chaque signataire reçoit lors de la convention un guide technique (30 pages) en version papier, un autocollant et éventuellement un panneau PVC pour signaler son refuge, une plaquette d'information pour promouvoir l'opération ainsi qu'une plaquette présentant les chauves-souris de manière générale. Il bénéficie également d'un abonnement à la lettre de liaison électronique, l'Arche des Chiros. La SFEPM a diffusé deux numéros respectivement en juin 2021 et janvier 2022 auprès de 1 167 destinataires. Les retours concernant cette lettre d'informations sont toujours très enthousiastes.

Le portail cartographique mis à disposition par la SFEPM permet une visualisation du réseau des refuges à l'échelle nationale ainsi que la saisie en ligne pour tous les partenaires.

Carte de répartition des refuges pour les chauves-souris en 2021.



# √ Réponses à des consultations publiques ou à des projets de textes réglementaires

Peu de sollicitations en 2021, les différentes sollicitations ayant eu lieu par le travers des conseils et instances dont fait partie la SFEPM.

# ✓ Autres courriers

Le secrétariat de la CCN a été sollicité par le CEN Occitanie – GCMP afin d'apporter un soutien sur un projet de voie verte prévoyant de passer dans un gîte majeur à chiroptères. La SFEPM a envoyé un courrier relatant son avis technique le 27/09/2021 auprès des différents destinataires du projet.

# Axe 3



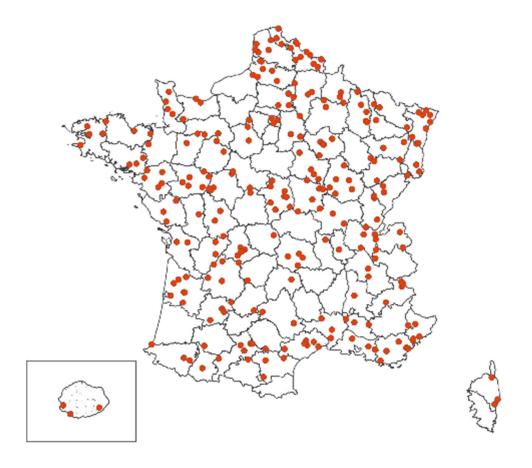
A.3 Sensibilisation et Information des différents publics en faveur des Mammifères sauvages de France

# A3-1: Actions à destination du grand public

#### Nuit de la Chauve-souris

La 25<sup>ème</sup> nuit internationale de la chauve-souris s'est déroulée du 20 juin au 20 septembre 2021 sur tout le territoire (jusqu'à mi-octobre pour les Dom-Com), avec un week-end principal d'animations les samedi 28 et dimanche 29 août 2021.

Même si toutes n'ont pas été déposées sur le site internet dédié à la manifestation, la SFEPM a recensé au niveau national 330 animations pour un total de 3 900 participants (estimation). Cette année encore, les restrictions sanitaires ont impacté cet évènement mais les organisateurs ont malgré tout répondu présent, et le public était au rendez-vous.



Animations enregistrées pour la  $25^{\text{\'eme}}$  Nuit Internationale de la chauve-souris

## Printemps des Castors

Nous faisons malheureusement le même bilan que l'année précédente : une petite trentaine d'animations se sont déroulées durant le printemps du 20 mars au 20 juin avec des annulations en cours de route dues aux conditions sanitaires.

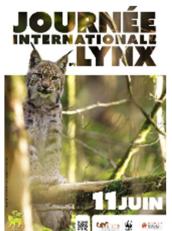
Bien que la SFEPM propose d'étendre cet événement aux autres mammifères semi-aquatiques depuis déjà deux ans, elle a du mal à motiver les troupes. Elle bénéficie pourtant du relais du réseau Castor de l'OFB et de listes de diffusion assez larges. Malgré cela, le nombre d'animations plafonne depuis des années.

En février 2020, à l'initiative de la SFEPM, ont eu lieu les premières prospections « castor » sur le bassin de la Nive (Pyrénées-Atlantiques) en partenariat avec l'OFB et des bénévoles. En 2021, deux nouvelles journées

ont été organisées afin d'essayer de trouver des nouvelles traces de présence et de comprendre l'histoire du seul individu présent pour le moment dans le département (cf. Mammifères Sauvages n°75).

# o Journée internationale du Lynx

Après une première édition en 2020 amputée par les raisons sanitaires que nous connaissons, la SFEPM, avec le soutien financier du WWF France, a impulsé la première édition de la Journée Internationale du Lynx en France. En plus de l'aide à l'organisation d'événements aux structures organisatrices, la SFEPM a organisé des animations en partenariat avec FNE74 autour d'Annecy (conférence, animations de terrain, stand). Des bénévoles du WWF France sont venus prêter main forte lors de la journée. Les salarié.e.s de l'équipe Lynx et l'administratrice en charge du dossier ont également participé à des visioconférences avec la SNPN et les JNEs. Un éleveur et l'association coorganisatrice de l'Ain ont reçu l'équipe Lynx pour les soutenir dans leur démarche de participation à la journée.



Pour l'occasion, la SFEPM a développé une <u>page spéciale</u> sur le site internet, une <u>affiche</u> et un <u>dépliant</u>. Ces derniers ont largement été envoyés aux organisateur.rice.s.

La Journée Internationale du Lynx 2021 en France a mobilisé 34 structures et indépendants et réuni un minimum de 1 333 personnes sur les 24 événements autour du 11 juin, étalés sur 8 jours. Pour cette première réelle édition, l'offre était riche et variée : animations pour les scolaires, randonnées, visites de fermes, montée en alpage avec le troupeau, visites guidées de parcs animaliers, projections de films, kamishibai, conférences en ligne et en présentiel, animations urbaines, expositions. Au niveau européen, 14 autres événements ont eu lieu en Slovénie, Suisse, Tchéquie, Allemagne, Autriche et Croatie.

Le <u>bilan</u> complet de cette journée est disponible sur le site internet de la SFEPM sur la page dédiée, il a aussi été relayé dans les publications : Lettre d'actualités n°7 « Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs », lettre PRA n°3 et Mammifères Sauvage n°82.

La SFEPM continuera son engagement pour cette journée, normalement dans le cadre de l'animation du PNA Etat Lynx, pour l'année 2022.

#### o Journée Mondiale de la Loutre

A l'occasion de la 7<sup>ème</sup> édition de la Journée Mondiale de la Loutre, organisée par l'International Otter Survival Fund (IOSF), nous avons proposé sur nos réseaux sociaux des supports pédagogiques à imprimer, conçus à l'origine par *l'Otter Specialist Group* de l'UICN, et traduits par nos soins dans la langue de Molière.

Une école primaire d'Ile-de-France s'est prêtée au jeu, et nous a renvoyé des photos prises lors d'une activité spéciale « Loutre d'Europe » très appréciée par les enfants !





#### o Fête de la Nature

Vu les incertitudes liées au contexte sanitaire en 2021, nous avons fait le choix de ne pas nous rendre sur cet événement au Jardin des Plantes à Paris où nous tenons un stand durant tout un week-end depuis des années auprès de nombreuses autres associations. Mais rendez-vous est pris pour 2022!

Le 22 mai 2021, à l'initiative de quelques citoyen.ne.s, la commune de Guîtres (Gironde) a organisé sa deuxième fête de la Nature. La SFEPM a proposé une sortie de terrain en matinée à la recherche d'indices de présence de Loutre et autres mammifères fréquentant les zones humides. L'après-midi était consacrée à une conférence sur les états de conservation de la Loutre d'Europe et du Vison d'Europe.

## Festival de Ménigoute

Après avoir été annulé en 2020, le Festival de Ménigoute a bien eu lieu en 2021 du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre. La SFEPM a tenu un stand tout au long de ce festival. Nathalie De Lacoste est notamment intervenue pour parler de la conservation du Putois d'Europe (merci à Dominique Pain, Mélanie Dunand, Nathalie De Lacoste, Christian Arthur et Thomas Ruys pour leur présence sur le stand).

Le mini film « Jean-François le Putois » a été diffusé au cours des interludes entre chaque documentaire présenté au festival.

# o Colloque Castor de Dole

Les 18 et 19 novembre 2021, France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté, Jura Nature Environnement et Dole Environnement ont organisé un colloque sur le Castor. Ce colloque est à mettre à l'initiative du groupe régional Castor de Bourgogne Franche-Comté qui est à l'origine depuis 2014 de la mise en place d'un plan régional de conservation d'espèce (PRCE). Cette rencontre est au cœur d'une dynamique et d'une stratégie régionale pour la biodiversité. La portée de cet événement était toutefois d'échelle nationale, en conviant membres associatifs, collectivités, administrations et services de l'Etat, syndicats de rivière et de gestion des eaux venant de toute la France et même de Suisse, soit près de 100 personnes au total. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères a été invitée au comité national d'organisation et à participer aux différentes interventions orales. Expositions, projection et sorties terrain ont complété le programme. La SFEPM a notamment présenté, en partenariat avec l'OFB, la situation du castor en France et les réseaux de travail associés ainsi qu'un poster sur le bilan des 10 années du Printemps des castors. Le compte-rendu du colloque est à retrouver dans le Mammifères Sauvages n°83.

# Interventions médias

La SFEPM est intervenue de nombreuses fois en 2021 que ce soit à la radio ou dans la presse. Les tableaux pages suivantes résument l'ensemble de ces interventions, la date, le sujet, l'intervenant et donnent le lien associé pour plus de renseignements.

# o Autres interventions

Le 9 décembre 2021, le président de la SFEPM a participé au colloque « Bilan et scénarios énergétiques pour la France à l'horizon 2050-2060 » à l'assemblée nationale (avec l'appui technique de Laurent Arthur), organisé par le Cérémé (Cercle d'Etude Réalités Ecologiques et Mix Energétique) sur la table ronde « limite et nuisances des énergies renouvelables » pour parler spécifiquement de l'impact des éoliennes sur les populations de chauves-souris.

L'équipe Lynx a participé à plusieurs événements en lien avec la conservation du Lynx :

 Co-organisation et tenue du stand WWF-SFEPM à l'Ultra Trail du Mont Blanc, promotion des projets Lynx au public, au stand et sur la grande scène. De nombreuses personnes avaient répondu présentes.

- Co-intervention au Festival « Vous avez dit prédateurs ? » avec le Laboratoire Chrono-Environnement pour présenter l'étude scientifique grâce aux collectes de crottes. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour assister à cette présentation. Un temps de questions était prévu pour permettre au public d'en savoir plus à l'issue de la présentation.
- Organisation et animation d'avant-premières du film LYNX sur deux soirées (trois projections) avec le réalisateur Laurent Geslin à Villard en Haute-Savoie et à Pontarlier dans le Doubs. Plus de 500 personnes au total ont assisté au film et à la présentation des actions Lynx de la SFEPM avec des salles pleines à l'avance et du monde refusé par manque de place.



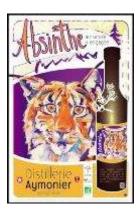




Pour mettre en lumière l'impact économique positif que la présence du Lynx sur un territoire peut avoir, la SFEPM a également développé des partenariats avec des producteur.rice.s locaux qui se sont engagés pour valoriser l'image du félin au travers de leurs produits. Une partie de leurs bénéfices sont reversés au projet ŒIL de Lynx :

- Développement d'un <u>Chardonnay lynx</u> avec le Domaine Grand
- Développement d'une <u>absinthe Lynx</u> avec La Semilla. La première distillation s'étant écoulée très rapidement, le producteur a dû faire une deuxième distillation.
- Création d'un partenariat avec Menthe et Mélisse qui reverse une partie des produits de la vente des Baumes du Lynx au projet ŒIL de Lynx







**©S. Godin** 

Les éditions de La Salamandre nous ont également permis de bénéficier d'un dépôt-vente des livres LYNX de Laurent Geslin.

L'ensemble de ces produits sont visibles sur la boutique en ligne de la SFEPM.

La SFEPM a tenu un stand au Parc zoologique de Paris le 15 juillet pour faire découvrir les chauves-souris dans le cadre de l'évènement des Nocturnes au Parc. La journée et la soirée se sont très bien déroulées et le public était au rendez-vous. Pour l'occasion, des nouveaux supports d'informations (roll-up) ont été réalisés autour de la cohabitation avec les chauves-souris.

Du 27 au 31 octobre 2021, LUSH France, entreprise de cosmétiques qui soutient financièrement nos actions depuis plusieurs années, a décidé de mettre les chauves-souris à l'honneur durant la période d'Halloween, afin de sensibiliser le plus grand nombre à la protection de nos petits mammifères préférés et de récolter des fonds pour nous aider. Pendant cinq jours, toutes les ventes de leurs produits caritatifs <u>Charity Pot</u> réalisées sur leur site ont été reversées à la SFEPM. Cette opération appelée "Événement Charity Pot » nous a permis de récolter un peu plus de 800 € qui nous permettront de réaliser des actions en faveur des chauves-souris. Enfin, la Chauve-souris, comme le Putois et la Loutre d'Europe, a fait partie des espèces mises en avant dans le cadre de la campagne « Bienvenue en zone sauvage » d'On est prêt. Cette campagne a permis de sensibiliser un large public à la préservation des chauves-souris, via les réseaux sociaux.

# A3-2: Actions à destination du réseau associatif

## Colloque national SFEPM

Le 41<sup>ème</sup> Colloque francophone de Mammalogie a pu se tenir en 2021 les 23 et 24 octobre, surla thématique : « *Entre Mammifères soyons diplomates* ». Ce colloque s'est déroulé à Lons-le-Saunier et était organisé par Jura Nature Environnement, France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté et le Pôle Grands Prédateurs. Ce dernier tenait, en parallèle, son festival annuel. Le Compte-rendu du colloque est à retrouver dans Mammifères Sauvages n°83.

La SFEPM a apporté son soutien à l'organisation lors de la préparation (appel à contribution, dossier de presse, affiche, livret du colloque) et lors de l'événement (installation des stands, finalisation de l'organisation, facilitation du bon déroulement, exposition de photos, prise de photos des interventions). Les actes du colloque devraient voir le jour à l'automne 2022.



## Rencontres nationales chiroptères de la SFEPM

Les 18èmes rencontres nationales chauves-souris se sont tenues les 26 et 27 mars 2021, suite à leur annulation en 2020. Elles ont eu lieu pour la première fois en visioconférence, au vu du contexte sanitaire. Plus de 500 inscriptions ont été enregistrées, mais environ 200 connexions simultanées ont été notées, ce qui souligne malgré tout une belle participation pour cet évènement avec le format proposé. Format qui a d'ailleurs permis la participation d'intervenants de Norvège et d'Australie. Ces rencontres ont pu être tenues grâce à une petite équipe logistique, présente dans les locaux du Muséum de Bourges, dont le service informatique de l'agglo de Bourges, de membres de la SFEPM et de membres du Muséum de Bourges. Un grand merci à eux ! La plupart des présentations sont visionnables sur la chaîne YouTube de la SFEPM et sur celle du Muséum de Bourges. Les actes de ces rencontres devraient paraître lors des prochaines rencontres, en présentiel cette fois, en mars 2022. https://www.youtube.com/channel/UCHQXivo31g8WevV0LO3hyzg

# o Rencontre Médiation Faune Sauvage

Les Rencontres Médiation Faune Sauvage prévues d'abord en septembre 2020 puis en septembre 2021 ont dû être à nouveau reportées en novembre 2022. Espérons que cette fois cela sera la bonne date ...

				INTERVENTIONS MEDIA 2021		
Date	Média	Emission	Sujet	Intervenant	Lien article	Journaliste
06/01/21	Wapiti	-	Castor	Thomas Ruys	https://www.wapiti-magazine.com/sommaires/touche-pas-a-mon-gouter	Anh Hoa Truong
14/01/21	La Salamandre	-	Taupe	François Leboulenger	https://www.salamandre.org/article/pourquoi-taupe- taupiniere/	Lucas Michelot
13/03/2021	Géo	-	Lynx	-	https://www.geo.fr/environnement/lynx-boreal-portrait-dun-felin-rare-et-protege-204038	Esther Buitekant
29/03/21	RCF Hérault	Fréquence Nature	Putois d'Europe	Nathalie de Lacoste	https://rcf.fr/actualite/frequence-nature?episode=18636	Guillaume Bagnolini
avril	La Salamandre	-	Loutre	Marie Masson	https://www.salamandre.org/article/ou-en-est-la-loutre-en-france%E2%80%89/	-
27/04/21	France Inter	La Chronique environnement (matinale + la Terre au Carré)	Putois d'Europe	Nathalie de Lacoste	https://www.franceinter.fr/emissions/la-chronique- environnement/la-chronique-environnement-27-avril-2021	Camille Crosnier
27/04/2021	INA	-	Putois d'Europe	-	https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/1975-le-putois-un-nuisible-mal-aime-et-pourtant-bien-utile	-
01/05/2021	Terre Sauvage	-	Lynx	-	PDF dispo Antoine R.	Catherine Perrin
04/05/2021	France Inter	La Terre au Carré	Virus	François Moutou	https://www.franceinter.fr/emissions/la-terre-au-carre/la- terre-au-carre-04-mai-2021	Mathieu Vidard
28/05/2021	L'Alsace	-	Lynx	-	PDF dispo Antoine R.	-
31/05/2021	Le Monde	-	Putois d'Europe	Plusieurs administrateurs SFEPM sont signataires	https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/05/31/biodiversite-il-faut-inscrire-le-putois-sur-la-liste-des-animaux-proteges 6082173 3232.html	Rédigé par Pierre Rigaux
Juin	Espèces menacées	-	Micromammifères	Plusieurs administrateur.ice.s	https://www.especes-menacees.fr/dossiers/petits-mammiferes-france/	Cécile Arnoud
Juin	BFC Nature	-	Lynx	-	http://www.bourgogne-franche-comte- nature.fr/fr/actualites/le-bfc-nature-n-33-avance 6 A862.html	Véronique Frochot
Juin	La Salamandre	-	Lynx	-	PDF dispo Antoine R.	Jean-Philippe Paul

10/06/2021	Le Messager	-	Lynx	-	https://www.lemessager.fr/26196/article/2021-06-06/nous-avons-une-chance-exceptionnelle-de-voir-le-lynx-de-nouveau-installe-en	
11/06/21	Espèces menacées	-	Chiros et éolien	-	https://www.especes-menacees.fr/actualites/chauves-souris- sacrifiees-parcs-eoliens/	Cécile Arnoud
11/06/2021	Le Progrès	-	Lynx	-	https://www.leprogres.fr/environnement/2021/06/11/julien- arbez-le-lynx-a-un-cote-mystique	Yannis Drapier
12/06/21	Sud Radio	Vos Animaux	Loutre	Marie Masson	https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/la-loutre- sur-sud-radio.html	Natacha Harry
12/06/2021	JNE Asso	-	Lynx	Rebecca Burlaud	https://jne-asso.org/2021/06/12/coexister-avec-le-lynx-des- pistes-pour-le-futur-compte-rendu-du-webinaire-jne-wwf/	Carine Mayo
23/06/21	Mr Mondialisation	-	Putois d'Europe	Nathalie de Lacoste	https://mrmondialisation.org/sauvons-les-putois-un-plan- durgence-pour-sauvegarder-lespece/	William Druet
03/07/21	Sud Radio	vos Animaux	Lynx	François Moutou		
16/07/21	France 3 Bourgogne FC	-	Lynx	Rebecca Burlaud	https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura/un-domaine-viticole-du-jura-met-en-bouteille-une-cuvee-speciale-lynx-pour-proteger-le-felin-2182603.html	Jérémy Chevreuil
25/07/21	France Bleu	-	Lynx	Rebecca Burlaud	https://www.francebleu.fr/infos/environnement/une-cuvee-speciale-lynx-au-domaine-grand-a-passenans-1626950041	Anne Fauvarque
25/07/2021	Est Républicain	-	Lynx	Rebecca Burlaud	PDF dispo Antoine R.	-
25/07/2021	Le Progrès	-	Lynx	Rebecca Burlaud	https://www.leprogres.fr/economie/2021/07/25/viticulture- une-cuvee-speciale-en-l-honneur-du-lynx-boreal	Arnaud Bastion
30/07/2021	Reporterre	-	Putois d'Europe	Nathalie de Lacoste	https://reporterre.net/Le-putois-d-Europe-n-est-plus-nuisible- mais-toujours-pas-protege	Emmanuel Clévenot
01/08/2021	La Vigne	-	Lynx	Rebecca Burlaud	PDF dispo Antoine R.	-
10/08/21	Océane FM	-	Nuit de la Chauve- souris	Dominique Pain	https://oceanefm.ouest-france.fr/nuit-internationale-de-la- chauve-souris	Véronique André
18/08/21	Les veillées des chaumières	-	Chiroptères	Fanny Paperin-Carillo		-
19/08/21	La Salamandre	-	Putois d'Europe	-	Version papier uniquement	Jean Philippe Paul

05/09/21	18h39 (Castorama)	-	Chat & biodiversité	Nathalie de Lacoste	https://www.18h39.fr/articles/comment-eviter-que-votre-chat- nextermine-les-animaux-sauvages-autour-de-chez-vous.html	-
07/09/21	18h39 (Castorama)	-	Chauves-souris	Fanny Paperin	https://www.18h39.fr/articles/cette-start-up-veut-sauver-les- chauve-souris-en-leur-offrant-un-abri-parfaitement-adapte.html	-
18/09/21	La Relève et la peste	-	Putois d'Europe	Nathalie de Lacoste	https://lareleveetlapeste.fr/face-a-son-declin-alarmant-des- associations-veulent-inscrire-le-putois-comme-espece- protegee/	Augustin Langlade
23/09/21	RCF	Je pense donc j'agis	Putois d'Europe	Pierre Rigaux	https://rcf.fr/articles/ecologie-et-solidarite/des-associations-se-mobilisent-pour-prendre-soin-de-la-faune	-
01/10/21	Fun Radio	le Vacher Time	Chauves-souris	Mélanie Dunand	https://www.dailymotion.com/video/x84ktql	Grégory Vacher
09/10/21	Positivr	-	Putois d'Europe	-	https://positivr.fr/il-faut-sauver-jean-francois-le-putois-cette- video-appelle-a-sauver-les-putois-menaces-en-france/	-
09/10/21	Futura Sciences	-	Putois d'Europe	Nathalie de Lacoste	https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/animaux-il-important-proteger-putois-93343/	Rédigé par Nathalie
13/10/21	Sciences et Avenir	-	Putois d'Europe	-	https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/biodiversite/undrame-en-2-minutes-une-association-appelle-a-proteger-le-putois-d-europe 158240	Anne-Sophie Tassart
14/10/2021	Océane FM	-	Putois d'Europe	Nathalie de Lacoste	https://oceanefm.ouest-france.fr/le-putois-d-europe-une- espece-a-proteger	Yannick Gueguen
14/10/21	France bleu pays d'Auvergne	H2O	Putois d'Europe	Pierre Rigaux	https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-h2o/pays-d-auvergne/sauvons-le-putois-d-europe-avec-pierre-rigaux	Christophe Noiseux
18/10/2021	Télérama	-	Putois d'Europe	Pierre Rigaux	https://www.telerama.fr/debats-reportages/protection-animale-ils-ont-entendu-le-cri-du-putois-6993804.php	Charlotte Fauve
19/10/2021	Océane FM	-	Loutre d'Europe	Marie Masson	https://oceanefm.ouest-france.fr/la-loutre-d-europe-une- espece-a-proteger	-
30/10/2021	Sud Radio	Vos Animaux	Renard	François Moutou	https://www.sudradio.fr/emission/sud-radio-vos-animaux-308	Natacha Harry
Automne	Revue Vienne nature	-	SFEPM général + putois	Dominique Pain	Version papier uniquement	-
13/11/2021	Sud Radio	Vos Animaux	Putois d'Europe	Pierre Rigaux	https://www.sudradio.fr/emission/sud-radio-vos-animaux-310	Natacha Harry

20/11/2021 <b>Brut</b>	-	Putois d'Europe	Pierre Rigaux	https://www.facebook.com/watch/?v=268236911892365	-
20/11/2021 Le Parisien	-	Putois d'Europe	Pierre Rigaux	https://www.leparisien.fr/environnement/biodiversite-ils-se-mobilisent-pour-sauver-le-putois-cet-animal-mal-aime-20-11-2021-B74NMYTD6RAI7PVI3GAPHGMX6I.php	Emilie Torgemen

# Axe 4



A.4. Vie associative

## A4-1: Coordination des réseaux SFEPM

#### Groupe national Loutre

Le Groupe Loutre de la SFEPM s'est réuni le 13 décembre 2021 en visioconférence, l'occasion de faire un tour des régions sur la situation locale de la Loutre et sur les actions menées dans le cadre du plan d'actions au cours de l'année écoulée. Le compte rendu sera diffusé prochainement sur le site internet de la SFEPM.

#### Groupe Petits et Moyens Carnivores

En 2021, le groupe s'est organisé pour rédiger un dossier technique à destination du Ministère de l'écologie (demandeur sur le sujet) dans le but de modifier le futur décret sur le classement des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (« ESOD »). Ce dernier doit en effet être revu dès l'été prochain pour une parution officielle en juin 2023. Une synthèse sur toutes les espèces de petits et méso- carnivores du deuxième groupe (Belette, Fouine, Martre des pins, Putois d'Europe, Renard roux), a été réalisée en reprenant les quatre motifs réglementaires invoqués (santé et sécurité publiques, protection de la faune et de la flore, prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières, et aquacoles et prévention des dommages importants à d'autres formes de propriétés). S'appuyant sur des publications scientifiques et objectives, la première version de ce document reste à finaliser en 2022, pour un envoi au Ministère au plus tard l'été 2022. Le groupe a résumé ce travail, notamment pour la Belette, dans un poster présenté lors du 41ème Colloque francophone de Mammalogie.

Le cas du Blaireau n'a finalement pas pu être traité dans cette synthèse étant donné qu'il ne figure pas sur la liste des « ESOD », mais fera l'objet d'un second travail. La Belette a quant à elle fait l'objet d'une compilation des données de dégâts dans le seul département où elle est encore actuellement piégée (le Pas-de-Calais) par un membre du groupe, Arnaud Boulanger : ce document, qui a aussi servi à alimenter l'argumentaire global, sera soumis en 2022 au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour le faire valider scientifiquement.

Dans un second temps, lorsque l'argumentaire sur les cinq espèces sera achevé, l'objectif sera de le diffuser auprès des associations membres de la SFEPM, puis de créer d'autres supports pour le rendre accessible à un public plus large.

Ces documents ont vocation à servir de socle scientifique lors des demandes d'annulation des arrêtés préfectoraux traitant de la liste locale des ESOD, ou de leurs modalités de contrôle ou encore de la vènerie sous terre

## o Groupe Petits Mammifères

Deux pôles principaux d'activité ont occupé le Groupe de Travail Petits Mammifères en 2021.

Le premier concerne l'organisation des 2<sup>es</sup> Rencontres Nationales Petits Mammifères. Le début d'année a ainsi été consacré à l'élaboration du programme des Rencontres, sur la base du pré-programme établi dès fin 2020. La tenue des Rencontres sous forme de webinaire a nécessité une nouvelle organisation donc un travail supplémentaire, comme la création d'un tutoriel à l'attention des intervenants, une nouvelle répartition des rôles dont une personne dédiée à la gestion des questions, *etc.* Les Rencontres se sont tenues au cours d'une journée, en visio-conférence, le samedi 6 mars 2021. Plus de 250 personnes ont participé, dont jusqu'à 130 connectées en même temps. Dans les semaines suivantes, les intervenant·es ont été sollicité·es pour faire parvenir leur article en vue de la publication des Actes. Le travail de collecte des articles et de relance des intervenant·es a donc débuté dès mars 2020. De plus, toutes les présentations ont été enregistrées et ont été mises à disposition sur la chaîne Youtube de la SFEPM. Les supports de présentation des intervenant·es ont aussi été mis à disposition, dans le centre de ressources de l'ONM de l'association.

Le deuxième pôle d'activité du Groupe de Travail concerne l'élaboration du Guide pratique pour l'étude des Petits Mammifères terrestres. Ce projet a vu le jour lors des 1<sup>res</sup> Rencontres Nationales Petits Mammifères et s'étoffe depuis. Sur les parties concernant la méthode de capture, l'objectif étant de définir un cadre commun et partagé, deux réunions de travail ont été organisées. Des volontaires s'étaient en effet manifestés pour y participer, suite à la table ronde sur le sujet animée lors des 2<sup>es</sup> RNPM. Ces réunions ont eu lieu le 29 juillet (25 participant.es, 27 excusé.es) et le 15 décembre (29 participant.es, 24 excusé.es), et ont chacune fait l'objet d'un compte-rendu. Cette thématique a donné lieu à de nombreux échanges email, et les travaux se poursuivent sur le Guide en 2022.

#### Groupe national Chiroptères

La réunion de la Coordination Chiroptères Nationale a eu lieu les 11 et 12 décembre 2021 à Bourges. Le secrétariat, composé de Lilian Girard et Hélène Chauvin, a fait le bilan 2021 des actions de la CCN auprès des 23 personnes présentes.

Cette réunion annuelle a permis de rencontrer les nouveaux.elles coordinateur.rice.s régionaux élu.e.s en 2021. Une partie de cette réunion s'est axée sur les projets associatifs d'envergure nationale ou pluri-régionale que le réseau souhaiterait développer pour les années à venir, comme la thématique des noctules, de l'éolien, la médiation faune sauvage, l'opération Refuges ou bien encore le *swarming*. Le projet Minioptère de Schreibers (2021-2024) a été présenté (projet national soutenu financièrement par l'OFB, les DREAL et le réseau associatif). La présentation de l'atlas des Chiroptères de France a également été abordée (lancement en 2022).

L'état d'avancement des actions développées par la CCN dans le cadre du PNA a également été présenté. Ces actions ont été présentées notamment aux partenaires institutionnels tels que la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (Sarah Pierre), l'animatrice du PNA (Valérie Wiorek) et le MNHN (Julie Marmet). Un point sur l'organisation des prochaines rencontres nationales à Bourges en 2022 a également été fait. Compte-tenu du contexte Covid-19 de 2021 et du non-remplacement de Marie-Jo Dubourg-Savage (qui représentait la France au sein de BatLife), peu d'avancées ont été faites dans le cadre de BatLife Europe et de l'Accord Eurobats.

# A4-2: Participation à l'action des réseaux nationaux

#### o CAP Ours

La SFEPM, étant membre du Conseil d'Administration de Pays de l'Ours-Adet, a participé au CA de cette association les 08/01/2021, 07/05/2021, 15/11/2021 et 06/12/2021, sur tous les problèmes ayant trait à la problématique de l'ours brun dans les Pyrénées : effarouchement, protection des troupeaux, réunions en préfecture, dépôt de plaintes contre les destructions d'ours, interventions en faveur du remplacement des ours tués. Cette association a repris *pro parte* le flambeau de l'action que portait CAP Ours, qui a eu du mal à se réunir en 2021, seule une réunion ayant eu lieu (le 02/11/2021) pour la rédaction d'un document traitant de la cohabitation Ours-Homme, qui doit jouer à terme le rôle de notre politique de gestion de l'ours dans les Pyrénées.

A toutes ces réunions la SFEPM était représentée par son président.

#### o CAP Loup

Pas de participation de la SFEPM à une réunion CAP Loup en 2021, regroupement associatif qui a par ailleurs été peu actif en 2021.

#### UICN France

Peu d'échanges avec l'UICN France en 2021. L'UICN a repris nos communiqués sur le putois et le chacal doré, en les mettant « à sa sauce » et en diffusant / adressant des courriers au ministère sur ces thèmes. Compte

tenu du coût (il faudrait réadhérer à l'UICN monde puis à l'UICN France, soit un montant avoisinant les 1 500 euro!), la réadhésion de la SFEPM à l'UICN est laissée en suspens (pour le moment?). L'UICN France continue à nous solliciter sur certains dossiers, la SFEPM participera mais la question de la visibilité de la SFEPM via les actions de l'UICN reste posée.

#### Réseau National d'Echouages

Suite au contexte sanitaire, le XXIIIème séminaire du Réseau National d'Echouages s'est tenu en format mixte : webinaire et présentiel les 10 et 11 décembre 2021 en limitant le nombre de personnes présentes à l'Université de La Rochelle. La SFEPM suit les études et actions menées par l'Observatoire et le RNE dont les rapports font souvent écho dans les médias notamment sur les très nombreux échouages annuels de Mammifères marins en métropole.

Un résumé du séminaire est présenté dans Mammifères Sauvages n°83 et les vidéos de toutes les interventions de ce webinaire sont disponibles : <a href="https://videos.univ-lr.fr/sciences-technologies-sante/23eme-seminaire-du-reseau-national-echouages">https://videos.univ-lr.fr/sciences-technologies-sante/23eme-seminaire-du-reseau-national-echouages</a>

#### Réseau ONF Mammifères

Pas de réunion en 2021, le stage de formation à destination de l'ONF ayant toutefois permis de se rencontrer et faire un point sur l'état des relations SFEPM-ONF.

 Club des 14, devenu Collectif des Associations de Protection de la Nature & de la Biodiversité (CAP N&B)

Ce regroupement informel, porté par la LPO et par FNE, auquel participent des associations nationales et des fondations (SNPN, SHF, SFEPM, LPO, FERUS, ASPSA, FSDE, APCN, WWF France, H & B, Surfrider, OPIE, ...), a pour but de donner des avis experts sur les orientations et politiques de l'Etat en matière de biodiversité et d'agir aussi auprès des élus (Sénat et Assemblée Nationale) par le biais de lettres d'interpellation, de dossiers, de communiqués ou conférences de presse .... Pour ce faire, plusieurs réunions et travaux sur des dossier divers sont nécessaires pour parler d'une même voix. Quatre réunions se sont tenues : les 06 avril, 07 juillet, 13 octobre et 08 décembre à Paris. De nombreux sujets ont été abordés : Stratégie nationale biodiversité, décret de protection forte, stratégie nationale de création d'espaces protégés... et une première stratégie d'interpellation des futurs candidats à l'élection présidentielle ébauchée.

A toutes ces réunions, la SFEPM était présente via son président.

# Eurolynx

L'équipe Lynx a de nouveau participé à la réunion annuel Eurolynx en ligne à l'automne 2021.

#### o FNE

Une rencontre entre le président de la SFEPM et celui de FNE en juillet 2021 a permis de clarifier les positions et de mieux s'entendre sur une collaboration future entre nos deux associations. La SFEPM réadhèrera à FNE en 2022 et intègrera le réseau Biodiversité de FNE pour y apporter son expertise mammifères.

# A4-3: La vie de l'association

#### o Les réunions de CA

Le Conseil d'Administration de la SFEPM s'est réuni à quatre reprises en 2021 : le 16 janvier (en distanciel, 11 membres présents), le 10 avril (en distanciel, 12 membres présents), le 3 juillet (en distanciel, 11 membres présents) et le 22 octobre (en présentiel lors du colloque de Lons-le-Saunier, 7 membres présents). Les comptes rendus des différents CA vont être envoyés aux adhérent.e.s à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale 2022.

Suite à l'accroissement de l'équipe et à divers problèmes de fonctionnement survenus à Bourges, des réunions d'équipe ont été organisées en juillet 2021 à Bourges, puis à partir de novembre 2021 des réunions bureau-salariés se sont tenues par visioconférence. Elles ont vocation à se poursuivre de façon à faciliter le fonctionnement de l'association et mettre du liant entre administrateurs et entre l'équipe, lien indispensable compte tenu de la dispersion d'une partie de nos salariés.

#### L'Assemblée Générale

Compte-tenu du contexte sanitaire Covid-19, l'Assemblée Générale 2021 s'est déroulée en visioconférence grâce à l'application JITSI MEET, le 18 septembre 2021. Au cours de la réunion ont été présentés aux adhérent.e.s le compte-rendu de l'AG 2020, les rapports moral et financier, le budget prévisionnel 2021 et l'ensemble des projets de la SFEPM. Au total, 22 adhérent.e.s étaient présent.e.s pour cette assemblée virtuelle.

A cette occasion trois nouveaux administrateur.rice.s ont rejoint la SFEPM au sein du collège individuel : Hélène Chauvin, Hélène Dupuy et Fabrice Darinot ; le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin a rejoint le CA au collègue associatif. De leur côté Carine Gresse, Virginie Muxart et Gérald Larcher ont souhaité céder leur place au sein du collège individuel. Le compte-rendu de l'AG sera envoyé aux adhérent.e.s à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale 2022.

Les outils et publications développés par l'association

#### ✓ Arvicola

Le dernier Tome 21 – Année 2019 d'*Arvicola* a été envoyé en avril 2020. Depuis cette date, rien ne s'est produit ... Pour le moment, nous ne disposons que de trop peu d'articles pour envisager la publication d'un nouveau numéro d'Arvicola ... espérons que ce problème sera réglé en 2022.

#### ✓ Bulletin Mammifères sauvages

Les numéros 81 et 82 sont parus, le premier de 36 pages en mai 2021, et le second de 32 pages en décembre. Les contributions écrites sont toujours les bienvenues pour alimenter cette revue.

#### √ L'envol des Chiros

Les numéros 30 et 31, respectivement de 24 et 20 pages, ont été envoyés en même temps que *Mammifères sauvages*. Cette revue est toujours aussi riche car alimentée par le réseau dense des chiroptérologues de France. Ces deux numéros sont les derniers en noir et blanc. En 2022, vous aurez le plaisir de découvrir la revue en couleurs, ce qui rendra la lecture des cartes et des graphiques, souvent fréquents dans cette revue, beaucoup plus agréable et compréhensible. La coordination des articles est réalisée par Jihane Hafa, ancienne salariée de la SFEPM, et bénévole active sur ce dossier.

#### ✓ Les lettres d'actualités

Ce ne sont pas moins de 10 lettres /feuilles d'actualités/d'informations qui sont parues en 2021.

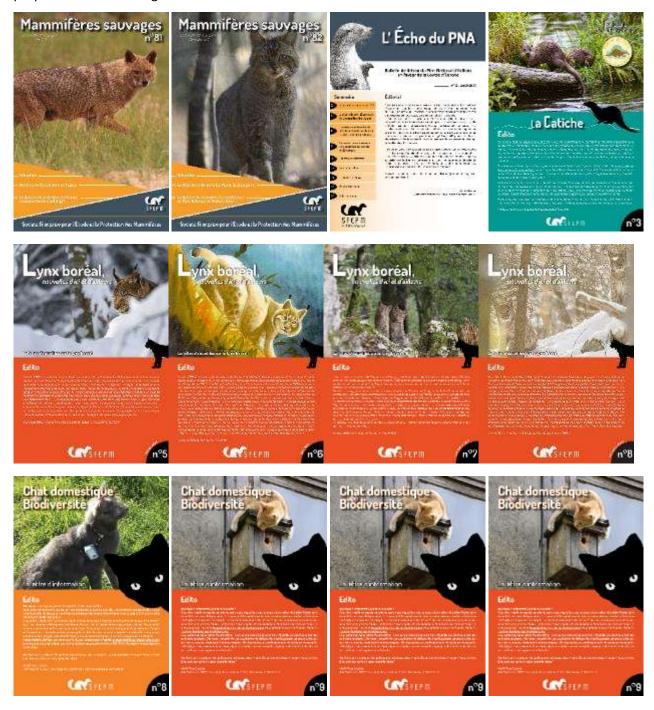
Concernant la Loutre d'Europe, les deux lettres d'actualités annuelles liées au PNA Loutre, le n°13 de *L'Echo du PNA* (pour le suivi des actions mises en œuvre pour la conservation de la Loutre dans le cadre du PNA) et le n°3 de *La Catiche* (bulletin d'informations du réseau Havre de Paix) ont été publiées respectivement en août et en décembre.

En ce qui concerne le Lynx, quatre lettres d'actualités ont été publiées en 2021. Les numéros 5, 6, 7 et 8 de « Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs » sont parus en février, juin, septembre et décembre (cf. ci-dessous). Cette lettre trimestrielle est née de la volonté de porter à connaissance de ses lecteur.rice.s les actualités françaises et internationales autour du félin : Plans National et Régional d'Actions, recherche, suivi de l'espèce, initiatives citoyennes, actions de communication et de sensibilisation, actualités internationales, etc. Chacun est libre d'y contribuer et de la recevoir, dans le respect de la ligne éditoriale. Chaque nouvelle

publication est relayée sur Facebook, avec de nombreux re-partages et une actualité est créée sur le site internet de la SFEPM. Elles sont également envoyées à une liste de diffusion dont le nombre d'abonné.e.s ne cesse de grandir avec +188 % et 368 inscrit.e.s fin 2021. Tous les numéros sont disponibles sur la page dédiée du site internet SFEPM.

Pour l'enquête Chat domestique et Biodiversité, les lettres d'informations n°8 et 9 sont sorties en janvier et en août 2021 (cf. A1-2).

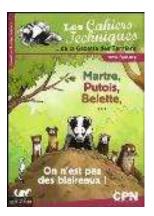
Les numéros 10 et 11 de *L'Arche des Chiros*, le bulletin de liaison de l'opération « *Refuge pour les chauves-souris* », ont été diffusés respectivement en juin et décembre 2021 auprès de 1 048 destinataires. Cette lettre est très appréciée et permet de partager les différentes initiatives régionales et d'encourager les propriétaires de « Refuges » à continuer leurs efforts en faveur des chauves-souris.



#### ✓ Autres publications de la SFEPM

Le site internet de la SFEPM est régulièrement mis à jour, notamment via des actualités qui sont également relayées sur Facebook. Nous comptons sur notre compte 16 500 *followers* en 2021 soit 5 000 de plus qu'en 2020.

La Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature s'est associée à la SFEPM pour rédiger et publier un nouveau Cahier Techniques sur les Mustélidés, intitulé « *On n'est pas des blaireaux ! »*. Plusieurs membres du CA se sont investis dans la relecture de ce guide très complet. Il est disponible depuis début 2022 dans la boutique SFEPM du site internet.



L'équipe Lynx a contribué en 2021 au numéro spécial sur le félin du « Courrier De la Nature » (édition SNPN) avec la rédaction de 5 articles et l'illustration avec des photos.



Les interviews réalisées par *Okapi, We Demain 100 % ados* et *18h39* ont donné lieu à trois articles publiés sur la problématique du Chat domestique en 2021 (non disponibles en ligne).

Le guide sur la prise en compte des Chiroptères dans les projets d'aménagements en Martinique a été publié en 2021. Ce travail, lancé en 2019, auquel a participé la SFEPM, via la mise à disposition de J. Jemin (du GMHL) comme expert technique, a été commandé par la DEAL Martinique et a été réalisé par le bureau d'études Biotope. Cet ouvrage est principalement destiné aux maîtres d'ouvrage, publics ou privés, porteurs de projets afin de leur donner les connaissances essentielles sur les enjeux écologiques et les impacts prévisibles des aménagements.

Dans le cadre du PNA Chiroptères (cf. A2.1), différentes publications ont vu le jour :

- Manifeste: Le déploiement des éoliennes, un problème majeur pour la biodiversité: assisteronsnous silencieusement à la disparition des chauves-souris ? <a href="https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Manifeste">https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Manifeste</a> Eolien-25mai2021-SFEPM 0.pdf
- Communiqué de presse associé au manifeste : <a href="https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/CP">https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/CP</a> Eolien-25mai2021-SFEPM 0.pdf
- La rage des chauves-souris et la transmission à l'Homme : risques et mesures de prévention : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Rage\_CS\_transmission\_Homme\_risques\_mesures\_de\_prevention\_aout2021.pdf

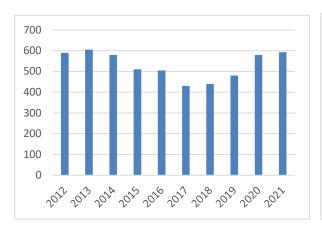
La SFEPM a également soutenu le GEPMA pour la réalisation d'une nouvelle plaquette à destination du grand public sur la thématique des gîtes artificiels à chauves-souris. Cette plaquette a pour objectif de répondre à une demande croissante du grand public pour la construction et l'installation de ce type de nichoirs, tout en rappelant que les gîtes artificiels ne sont pas une solution miracle pour la sauvegarde des chauves-souris. Elle est disponible ici :

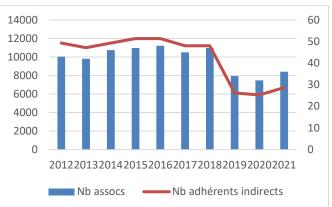
https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/WEB-HQ-gite%20artificiel%20chauves-souris 0.pdf

L'animatrice du PNA Loutre a écrit en juin 2021 un communiqué de presse ainsi qu'un communiqué plus détaillé « La Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ? », afin de corriger des propos erronés tenus par le président de la Fédération nationale des chasseurs dans une émission de radio de grande écoute, et afin de rappeler les risques encourus par l'espèce lors d'évènements de chasse, de déterrage de blaireaux, etc.

#### La situation des adhérents

Après avoir connu une chute entre 2015 et 2019, le nombre d'adhérents directs est remonté depuis 2020 et atteint le niveau connu avant 2015. Le nombre d'adhérents indirects a lui chuté fortement en 2019 (année où les délégations LPO ont arrêté d'adhérer à la SFEPM) et aujourd'hui ce sont environ 6 700 adhérents indirects au travers de 36 associations adhérentes qui sont dénombrés. Nous devons travailler à l'adhésion de nouveaux adhérents directs (avec plus de 15 000 « suiveurs » sur Facebook et autres, cela devrait pouvoir se faire) et (re ?) convaincre les associations s'occupant de mammifères en France de nous rejoindre.





# A4-4: Le budget 2021

#### Comptes de résultats SFEPM

L'année 2021 se caractérise par un net accroissement de nos ressources d'exploitation (+56 %) contre une faible augmentation de nos charges d'exploitation (+44 %), et se solde par un léger exercice excédentaire de 5 611,01 € contre un excédent de 11 368,52 € en 2020. Cet excédent 2021 est lié à un net excédent du compte d'exploitation (+34 434,21 € € en 2021 contre -2 531,49 en 2020), un léger déficit sur le compte financier (-74,32 €), un net excédent sur le compte exceptionnel (+6 452,04 €) lié un fort apport de dons manuels et ce malgré la reprise en 2021 du « cadeau-Covid URSSAF » du gouvernement promis en avril 2020, mais un fort déficit notable sur les ressources affectées (-35 200,92 € €) du fait de versements tardifs de subventions 2021, les travaux n'ayant débuté qu'en fin d'année. La plus grosse part de charges porte sur les salaires (66 %), les produits étant équilibrés entre subventions d'Etat, de DREAL et mécénats sur projets. Du fait de la situation sanitaire en 2021, les frais de déplacements ont été réduits (mais plus forts qu'en 2020). Un montant important de prestations sur études ou pour la mise en place de sites internet dédiés.

COMPTE DE RESULTAT D'EXPLOITATION				
Exercice clos le 31/12/2021 Valeur 2020				
Total des produits d'exploitation (I)	+359 363,59	+229 985,17		
Total des charges d'exploitation (II)	-324 929,38	-225 526,56		
Résultat net d'exploitation (I) - (II)	+34 434,21	-2 531,49		

COMPTE DE RESULTAT FINANCIER			
	Exercice clos le 31/12/2021	Valeur 2020	
Total des produits financiers (III)	+83,37	+230,09	
Total des charges financières (IV)	-157,69	-175,80	
Résultat net financier (III) - (IV)	-74,32	+54,29	

COMPTE DE RESULTAT EXCEPTIONNEL –				
Exercice clos le 31/12/2021 Valeur 2020				
Total des produits exceptionnels (V)	+10 488,04	+5 605,31		
Total des charges exceptionnelles (VI)	-4 036,00	-2 930,00		
Résultat net exceptionnel (V) - (VI)	+6 452,04	+2 675,31		

COMPTE DE RESSOURCES AFFECTEES				
Exercice clos le 31/12/2021 Valeur 2020				
Total des reprises de ressources affectées en 2021 (VII)	+59 289,00	+48 613,81		
Total des engagements à effectuer en 2022 (VIII)	-94 489,92	-37 107,38		
Résultat net ressources affectées (VII) - (VIII)	-35 200,92	+11 506,43		

RESULTAT NET GLOBAL				
2021 2020				
Total des produits (I) + (III) + (V) + (VII)	+429 224,00	+277 432,38		
Total des charges (II) + (IV) + (VI) + (VIII)	-423 612,99	-265 739,74		
Solde excédentaire = bénéfice	+5 611,01	+11 692,64		
Solde débiteur = déficit				

## o Bilan financier SFEPM

En 2021, un bilan qui a augmenté de 25 %, une diminution des stocks (décidée suite à la vétusté de certaines marchandises) et globalement un faible montant d'immobilisations. Un montant de disponibilités de fin d'année, nettement supérieur à 2020, qui couvre le montant des ressources affectées à engager en 2022 (qui a fortement crû par rapport à 2020, +108 %, en lien avec le versement tardif de subventions fin 2021), et un net montant de créances à recouvrer qui couvre largement le montant des dettes fin 2021, qui ont diminué d'un tiers par rapport à 2020. L'état du bilan fin 2021 confirme la gestion en flux tendu de la SFEPM en matière de trésorerie. Nous n'avons pas pu remonter en 2021 le stock de valeurs mobilières, contrairement aux prévisions 2021.

BILAN ACTIF - Suivi des immobilisations et stocks					
	Brut 2021	Amortisst	Net 2021	Valeur 2020	
Total des immobilisations et stocks (I)	77 234,47	-45 626,09	31 608,38	42 442,94	
BILAN ACTIF – Suivi des créances et en cours					
	Exercice clos le 31/12/2021		Valeur 2020		
Total des créances et en cours (II)	106 568,84		122 9	32,56	
BILAN ACTIF – Disponibilités					
	Exercice clos le 31/12/2021		Valeu	r 2020	
Total des disponibilités (III)	101 170	,90	26 4:	18,66	

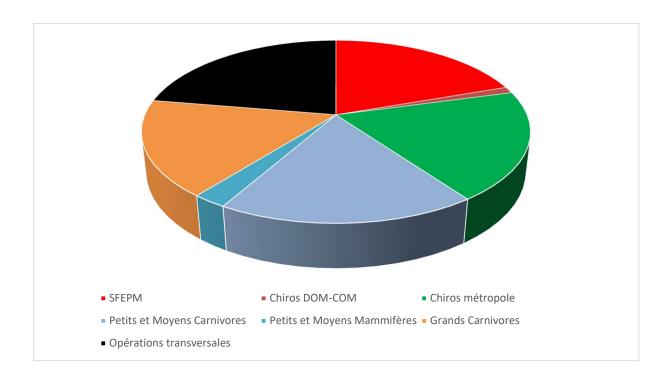
BILAN PASSIF – Fonds associatif				
	Exercice clos le 31/12/2021	Valeur 2020		
Total des fonds associatifs (IV)	111 496,98	105 885,97		
BILAN PASSIF – Fonds dédiés des années 2021 et antérieures à reporter en 2022				
	Exercice clos le 31/12/2021	Valeur 2020		
Total des fonds dédiés à reporter en 2022 (V)	102 749,92	49 487,06		
BILAN PASSIF – Dettes				
	Exercice clos le 31/12/2021	Valeur 2020		
Total des dettes (VI)	25 101,22	36 775,25		

	2021	2020
Total bilan actif (I) + (II)+ (III) / passif (IV) + (V) + (VI)	239 348,12	191 774,16

#### Répartition des charges en fonction des thématiques

La répartition des charges par thématique en 2021 se fait de façon équilibrée entre fonctionnement général de la SFEPM (20 %), Chiroptères métropole / animation du PNA (19 %), petits et moyens Carnivores / animation du PNA Loutre (18 %), grands Carnivores / Lynx (17 %) et les opérations transversales tous Mammifères / Atlas national-Médiation faune sauvage -ONM (23 %). Quelques activités sur petits et moyens Mammifères (formation ONF, quête Muscardin), la fin des travaux sur Chiroptères DOM-COM (avec le guide Martinique) et rien sur Mammifères marins.

Le poste SFEPM fonctionnement général est toujours déficitaire, même si en 2021 ce poste a été couvert à 82 % par les produits internes (contre environ 50 % les années précédentes). Les postes ONM et Atlas national (deux outils structurels de l'association) ne sont couverts qu'à 43 % par des produits propres, le reste des financements étant pris sur les autres thématiques (petits et grands Carnivores et petits Mammifères). Sur les animations de PNA, la SFEPM équilibre les comptes en puisant dans ses produits propres, même si le montant des subventions allouées pour ce faire est inférieur (de 5 à 8 000 €) au montant des charges engagées pour ces animations.



# Liste des principales publications de 2021 faites par des membres de la SFEPM

- L'Eléphant, N°36, octobre 2021, dossier Mammifères métropolitains :
- https://lelephant-larevue.fr/thematiques/les-mammiferes-sauvages-de-france-metropolitaine/
- https://lelephant-larevue.fr/thematiques/trouver-de-nouvelles-especes/
- Burlaud R. 2021. *Le flair du chien, un outil prometteur pour le suivi et la conservation du lynx boréal*. Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 54-55
- Drouilly M. 2021. *Une coexistence apaisée avec le caracal est-elle possible ?* Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 39-43
- Drouilly M. 2021. La renaissance du parc national du Niokolo Koba. Mammifères sauvages, 84 : 24-26
- Ferrand L. (à paraître). Efficacité du protocole de suivi de présence de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) sur le territoire métropolitain en France et pistes d'amélioration. Arvicola, à paraître, 15 pages
- Goult J-P., Gresser J., Rufray V., Issartel G., Jemin J., Angin B., Catzeflis F. & Picard R. 2021. *Guide sur la prise en compte des Chiroptères dans les projets d'aménagement en Martinique*. DEAL Martinique, Biotope agence Caraïbes, 110 pages.
- Gresse C. 2021. Et si on parlait éthique? Mammifères sauvages, 81: 4-7
- Guizard F., Moutou F. 2021. Vie et mort des lions de Grèce. Des notions démographiques en zoohistoire. In E. Baratay (dir.) L'animal désanthropisé. Interroger et redéfinir les concepts. Editions de la Sorbonne : 240-252
- Ibáñez C., Sánchez-Navarro S., Nogueras J., Camprodon J., Guixé D., Dubourg-Savage M-J., Savage R. D., Gaches L., de Paz O., Agirre-Mendi P. T., Aihartza J., Alcalde J.T., Baroja U., Cordero A., de la Peña R., de Lucas J., Alonso D. F., García- Mudarra J.L., Garin I., González F., Juste J., Kelm D., Lorente L., Martínez I., Martínez-Alós S., Pardavila X., Pérez-Suárez G., Popa-Lisseanu A.G., Quetglas J., Redondo M., Sánchez I., Sánchez J. M., Godfried Schreur, Tena E. 2021. *Desplazamientos, en el suroeste europeo, de nóctulos grandes* (Nyctalus lasiopterus) *anillados : Implicaciones para la conservación*. VIII Jornadas SECEMU : Alhama de Murcia (5 y 6 de diciembre de 2021), 9 pages
- Moutou F. 2021. Les lynx parmi les félidés. Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 5-9
- Moutou F. 2021. *Les lynx avant et ailleurs*. Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 16-20
- Moutou F. 2021. *La compagnie de la Baie d'Hudson.* Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 32-34
- Moutou F. 2021. *Protéger le lynx en France*. Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 7881
- Moutou F. 2021. Adopte un virus.com. Delachaux et Niestlé. 182 p.
- Moutou F. 2021. De la découverte des chauves-souris à l'émergence de la chiroptérologie. In F. Keck & A. Morvan (eds.) Chauves-souris. Rencontres aux frontières entre les espèces. CNRS Editions : 17-34.
- Muxart V. 2021. Karataka (Kalila) et Damanka (Dimna, les premiers chacals arrivés en Espagne et en rance. Mammifères sauvages, 81 : 18-21
- Muxart V 2021. Pour la préservation du chacal doré en Inde : en quête du personnage de Kolo Mama à Goa Mammifères sauvages, 82 : 18-21
- Rezer A., Vurpillot L., Guder O. & Geslin L. 2021. *Le lynx rencontré par ...* Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 56-59
- Savouré-Soubelet A., Arthur C., Aulagnier S., Body G., Callou C., Haffner P., Marchandeau S., Moutou F. & Saint-Andrieux C. (coord.) 2021. *Atlas des mammifères sauvages de France volume 2 : Ongulés et Lagomorphes*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, Patrimoines naturels 83 : 392 p.
- Seriels L. & Drouilly M. 2021. *Les rodenticides, une double menace pour les lynx roux*. Le Courrier de la Nature, n° spécial « Les lynx en France et dans le monde » : 35-38
- Vourc'h G., Moutou F., Morand S., Jourdan E. 2021. *Les zoonoses, ces maladies qui nous lient aux animaux*. Editions Quae. Librement accessible en ligne sur le site de Quae. 172 p.

Coordination de la rédaction : Thomas Ruys

Ont participé à la rédaction : Christian-Philippe Arthur, Romain Baghi, Rebecca Burlaud, Hélène Chauvin, Hélène Dupuy, Mélanie Dunand, Lilian Girard, Patrick Haffner, Marie Hanser-Masson, Nathalie de Lacoste,

Dominique Pain, Fanny Paperin-Carillo, Antoine Rezer, Thomas Ruys, Audrey Savouré-Soubelet

Responsable publication : Président de la SFEPM

Mise en page : Audrey Savouré-Soubelet

Crédits photos : Première de couverture : Putois d'Europe Mustela putorius © Hehaden CC.BY.NC, Grand rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum © Jean-Christophe de Massary, Campagnol amphibie Arvicola

sapidus © Denis Avondes, Lièvre d'Europe Lepus europaeus © Denis Avondes

Axe 1 : Chamois des Alpes *Rupicapra rupicapra* © Marc Cornillon Axe 2 : Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* © Ludovic Jouve

Axe 3: Rat des moissons Micromys minutus © Georges Abadie

Axe 4: Renardeaux Vulpes vulpes © Denis Avondes

## Les partenaires qui ont soutenu la SFEPM en 2021



































